ILOT

SERVICES-CONSEILS
EN URBANISME

PORTRAIT ET ANALYSE DE LA SITUATION

ORIENTATIONS DE TRAVAIL POUR LA MISE EN VALEUR DES CHALETS DE PARCS DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

RAPPORT FINAL 15 JANVIER 2020

Outremont Montréal

ILOT SERVICES-CONSEILS EN URBANISME

Rapport final 15 janvier 2020.
Eve-Marie Surprenant, architecte et urbaniste - Ilôt Services-conseils en urbansime.
Collaboration graphique (plans et cartes) : Vincent Brunet, urbaniste. Réviseure linguistique : Maude Alie

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **4**

ESSOR DU DÉBUT DU XX^{E} SIÈCLE **7**
Outremont un cadre verdoyant 8
L'essor d'une ville 9
Personnalités importantes de l'époque 11
Ligne du temps 12
Le principe de discrétion 14

PAYSAGES, PARCS ET PAVILLONS **15**
Parc Outremont 17
Pavillon du parc Outremont 20
Parc John-F. Kennedy 23
Pavillon du parc John-F. Kennedy 26
Parc Saint-Viateur 29
Pavillon du parc Saint-Viateur 32
Parc Joyce 35
Pavillon du parc Joyce 38
Parc F.X. Garneau 41
Pavillon du parc F.X. Garneau 44
Parc John Pratt 47
Pavillon du parc John Pratt 50
Parc Beaubien 53
Pavillon du parc Beaubien 56

ORIENTATION DE TRAVAIL **57**
Gestion de la mise en valeur 58

CONCLUSION **61**

INTRODUCTION

CONTEXTE

Dans le cadre d'un communiqué émis en novembre 2018, l'arrondissement d'Outremont invitait les résidents à participer à un sondage dont les résultats viendraient influencer la restauration et la rénovation des équipements et des pavillons des sept parcs les plus fréquentés. Les parcs ciblés par le biais de la consultation sont les suivants : Outremont, John-F. Kennedy, Joyce, Saint-Viateur, F.X. Garneau, John Pratt et Beaubien.

Selon des études menées par la Ville de Montréal, la vétusté des chalets ou des pavillons de parcs outremontais est très élevée. La Ville de Montréal s'est engagée à investir dans leur restauration ou leur rénovation, selon le cas, à court et moyen termes de façon à maintenir la qualité des lieux et la sécurité des résidents dans les parcs concernés. L'arrondissement d'Outremont souhaite bénéficier de cette opportunité pour ajouter, s'il y a lieu, de nouveaux services aux pavillons de parcs tout en assurant leur pérennité.

Au jour présent, il n'existe pas de plan directeur des parcs outremontais ni d'énoncé de l'intérêt patrimonial des parcs et des chalets de parcs. Les parcs et les pavillons ne détiennent aucun statut de protection au niveau fédéral, provincial et municipal.

Le présent rapport a été commandé par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine.

OBJECTIFS

METTRE À JOUR LES CONNAISSANCES

La réflexion s'effectue dans un contexte où l'ensemble des sept parcs s'inscrit dans un secteur patrimonial de valeur exceptionnelle ou intéressante. La nature complexe et multidimensionnelle du patrimoine fait en sorte que l'on ne peut considérer un bâtiment et ses composantes de manière isolée. L'expérience spatiale et paysagère de l'environnement dans lequel il est situé contribue à rehausser son attrait mais également celui de tout un milieu de vie. Dans cette perspective, le milieu de vie et le site du parc participent à la valeur patrimoniale de chacun des bâtiments. Chaque parc sera observé comme une unité de paysage à l'échelle du piéton. Cette unité constituera le cadre de réflexion permettant de comprendre les règles de composition et d'établir les balises qui guideront les orientations de travail.

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE MISE EN VALEUR

Les projets de restauration et de rénovation des chalets de parcs doivent respecter les exigences de la réglementation d'urbanisme notamment les normes du règlement de zonage no. 1177 ainsi que les objectifs et critères du règlement no. 1189 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. L'objet de ce dernier règlement est de permettre une évaluation qualitative des projets afin d'éviter des ajouts ou des rénovations insensibles au caractère essentiel du bâtiment et du site soumis à de nouveaux aménagements. Il permet de questionner l'intensification ou la modification de l'usage d'un site et d'un chalet qui risquerait de nuire à l'intégrité physique, culturelle et historique du secteur de valeur patrimoniale.

TERRITOIRE À L'ÉTUDE

L'aire de l'étude des sept parcs s'étend au nord du mont Royal. Elle est limitée au nord par l'avenue Ducharme et au sud par le chemin de la Côte-Saint-Catherine. La limite est correspond aux avenues Querbes et Bloomfield alors que la limite ouest suit la limite de l'arrondissement d'Outremont et l'avenue Dunlop.

LIMITES DU MANDAT

L'étude a été réalisée dans un délai court au regard des exigences de l'arrondissement d'Outremont. Elle s'appuie sur la consultation des documents existants fournis par l'arrondissement et ceux raisonnablement disponibles par la Société d'histoire d'Outremont. La consultation d'autres fonds d'archives publics ou privés n'a pas été effectuée. Certaines études, notamment l'étude de la valeur sociale, n'ont pas pu être réalisées.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été soutenue par la collaboration constante et la grande disponibilité de Gabriel Van Beverhoudt, Jean-François Lebrun et René Girard de la Division de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement d'Outremont.

SECTEURS DE VALEUR PATRIMONIALE

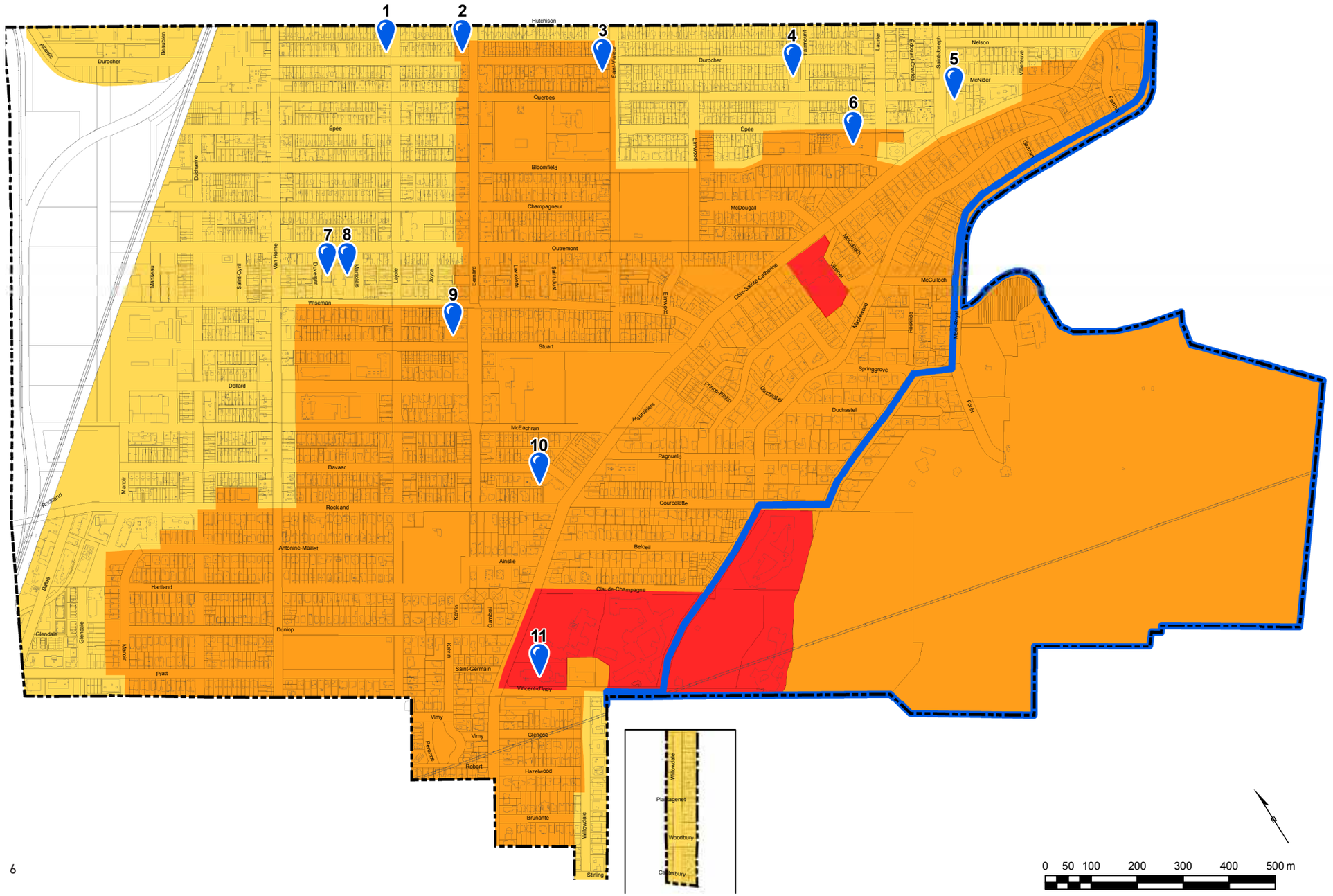

6

Outremont
Montréal

Règlement concernant les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (1189)

Annexe A - Patrimoine

Légende

- Secteur spécifique de P.I.I.A.
- Site patrimonial du Mont-Royal
- Secteur intéressant
- Secteur exceptionnel
- Grande propriété à caractère institutionnel
- Lieux de culte d'intérêt :

1 Toldos Yakov Yosef of Skver
6015-6019, avenue Durocher

2 Temple Baptist
5815, avenue Durocher

3 Montreal Chinese Presbyterian Church,
MacVicar Memorial
1005, avenue Saint-Viateur

4 Temple Baptist Church,
Alfred Joyce Public High School,
centre François Michelle
5210, avenue Durocher

5 St. Giles Presbyterian Church,
cathédrale St. Nicholas Russian Orthodox
422, boulevard Saint-Joseph

6 Église Saint-Viateur d'Outremont
1175, avenue Laurier / 183, avenue Bloomfield

7 Église temporaire
40-46, avenue Duverger

8 Église Sainte-Madeleine et son presbytère
750-760, avenue Outremont

9 St. Giles United Church,
cathédrale Saint-Gregory The Illuminator
1441, avenue Bernard

10 Ancienne église presbytérienne
530, avenue Davaar

11 Église Saint-Germain
28, avenue Vincent-d'Indy /
680-696, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

7 mars 2016

HISTOIRE

L'ESSOR DU DÉBUT DU XX^{E} SIÈCLE

OUTREMONT
UN CADRE VERDOYANT

Pendant plusieurs générations, l'arrondissement d'Outremont a déployé des efforts remarquables à l'aménagement de parcs et d'espaces verts destinés à l'embellissement et au loisir. Cette volonté d'améliorer la qualité de vie en milieu urbain trouve son ancrage dans le mouvement de la *City Beautiful*, un mouvement d'embellissement civique d'origine américaine. Alors que la population montréalaise jongle avec les tensions croissantes reliées aux conditions de vie de la métropole industrielle, Outremont se préoccupe d'aménager des lieux dégagés et paysagers de grande qualité. Conçus à l'origine en fonction des quartiers en développement, les parcs sont des lieux de promenade, de détente et de récréation familiale. Ils se transforment peu à peu en des lieux destinés à la pratique de diverses activités et loisirs.

> *" Ces parcs caractérisent le paysage et sont eux-mêmes des espaces de patrimoine qui pourraient, par une information minime, éveiller les gens qui s'y promènent ou s'y agitent, à la mémoire et à l'art de ces lieux. Pensons ainsi au chalet et au plan d'eau du parc Saint-Viateur, au cénotaphe du parc Outremont qui immortalise les noms de citoyens de notre ville morts au champ d'honneur et une œuvre du sculpteur Henri Hébert, à la collection botanique du parc Joyce, aux jeux d'eau du parc Pratt ou même à l'ancien tennis du parc d'Oakwood. "*
>
> **Dinu BUMBARU**, Outremont 1875-2000, p.27.

Cénotaphe du parc Outremont

Vue automnale, 2019

L'ESSOR D'UNE VILLE

Vers la fin du XIX[e] siècle, la bourgeoisie en quête d'un cadre de vie paisible, à l'écart de l'agitation de la ville, migre vers les flancs du mont Royal. À cette époque, les familles anglophones et francophones les plus fortunées, partagent l'idéal d'une maison entourée de verdure élégamment aménagée. La nature bucolique du territoire outremontais se prête bien aux principes de ressourcement, de repos et de récréation que les réformateurs considèrent sains pour l'épanouissement du corps et de l'esprit. On voit dans l'aménagement de parcs urbains un pouvoir thérapeutique et régulateur de la ville de la même façon que l'infrastructure routière et sanitaire le fait en matière d'hygiène. Dans cet ordre d'idées, Outremont s'applique à offrir cette part de nature dans laquelle les espaces verts regorgent d'éloquence sur les plans de la beauté et de l'agrément. Plus de familles sont désireuses de venir s'établir aux abords du chemin de la Côte-Sainte-Catherine qui s'avère l'axe de l'organisation géographique de la municipalité.

C'est principalement sous la gouverne de Joseph Beaubien et de ses conseillers qu'Outremont et son réseau de parcs se sont développés tels que nous les connaissons aujourd'hui. Cependant, l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur vers la fin du XIX[e] siècle a une influence considérable sur la planification du territoire outremontais. En effet, cet ordre catholique fait l'acquisition des terres agricoles des fermes Pratt, Strachan, Bloomfield, McDougall et, en partie, Nolan pour y fonder l'Institut des sourds-muets. Ils choisissent également Outremont comme siège d'édifices institutionnels catholiques et y érigent, en 1896, leur direction provinciale. Ils deviennent ainsi les plus grands propriétaires immobiliers de la municipalité. Les Clercs prévoient l'essor d'Outremont et ils achètent d'autres terres dans le but de les lotir. La carte de H.W. Hopkins, ci-contre, et datée de 1879, donne un aperçu de l'étendue de leurs acquisitions.

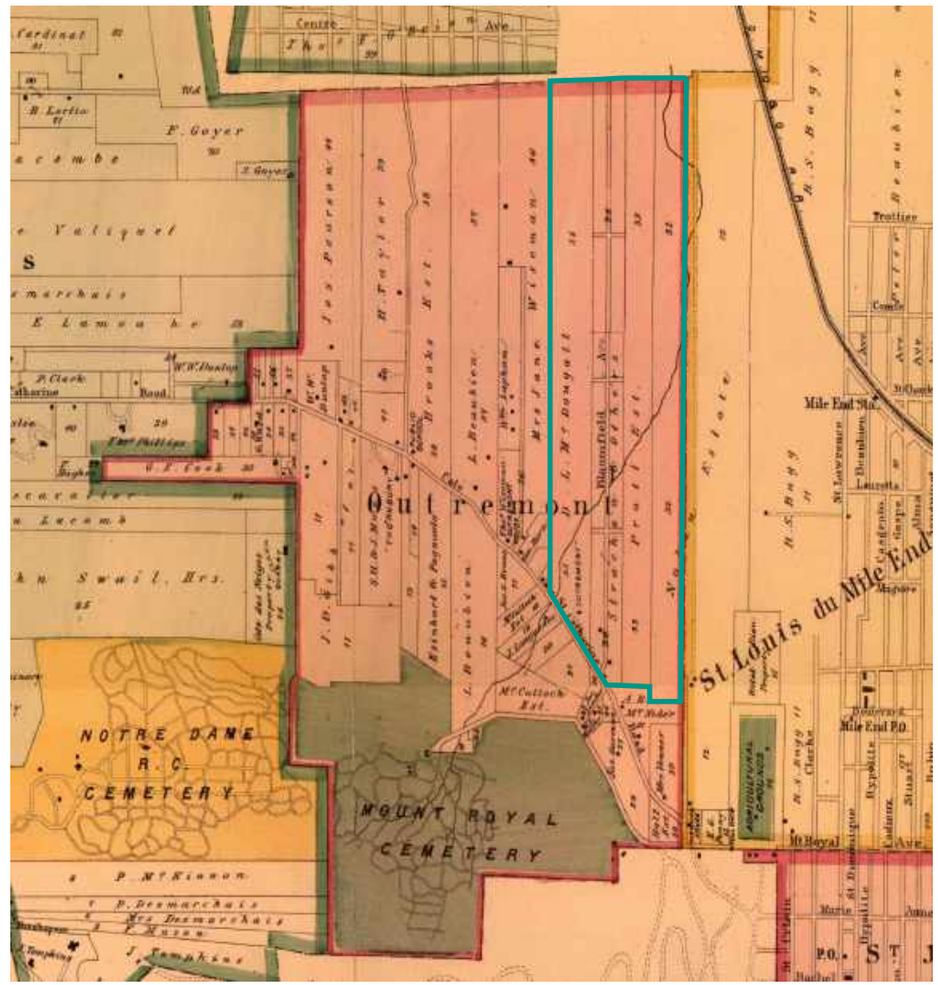

Carte de H.W. Hopkins, 1879

Atlas of the city and island of Montreal

Le premier noyau urbain se forme à partir de l'emplacement de l'actuel parc Outremont. L'ancienne ferme McDougall est divisée en plusieurs lots. En 1898, les Clercs de Saint-Viateur et l'agence immobilière Watson Griffin cèdent, à la Ville d'Outremont, ce quadrilatère pour l'aménagement d'un parc favorisant la mise en valeur de leur lotissement. Le terrain est marécageux et comporte un étang alimenté par le ruisseau d'Outremont qui traverse le territoire depuis le mont Royal. Aujourd'hui, la mare est asséchée et le ruisseau est canalisé sur une bonne partie de son parcours.

La plupart des habitations sont érigées entre 1910 et 1930 alors que Joseph Beaubien est maire d'Outremont, ville qu'il souhaite verte, élégante et agréable à vivre. Il mise, d'une part, sur l'accessibilité aux parcs (toute résidence se doit d'être située à au plus cinq cents pas d'un parc important) et, d'autre part, sur l'élaboration de normes élevées de sécurité, de salubrité et d'intégration urbaine. Le conseil investit dans l'acquisition et la plantation d'arbres qui viennent border les rues, l'enfouissement des fils électriques sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et la conception de parcs pittoresques tirant profit de la topographie, d'arbres, de bosquets et de plans d'eau. La politique rigoureuse d'embellissement du maire et de ses conseillers permet d'encadrer le développement rapide d'Outremont et contribue à lui donner l'homogénéité, l'équilibre et l'impression de calme qui lui sont propres aujourd'hui.

Au cours des années 1920-1930, le conseil municipal dote le territoire d'Outremont d'une succession serrée de huit parcs et terrains de jeux. Sous la responsabilité de l'ingénieur Raoul-Émile Lacroix, de l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et de l'horticulteur municipal Thomas Barnes, les nouveaux parcs se distinguent par la qualité de leur aménagement. Ces parcs conçus entre 1920 et 1930 sont les suivants : de Vimy, Kennedy, Rockland, Saint-Viateur, Dunlop, Joyce, F.X. Garneau et John Pratt. Le parc Outremont est complété en 1925 alors que son aménagement a débuté vers l'an 1903.

Carte de A.R. Pinsonneault, vers 1907

Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard

PERSONNALITÉS IMPORTANTES DE L'ÉPOQUE

Grand bâtisseur d'Outremont **Joseph Beaubien** est maire de la municipalité de 1910 à 1949. Sous sa gouvernance, le territoire se développe de façon prospère. Au cours des années 1920-1930, il dote la ville de huit parcs et élabore une règlementation stricte en matière de qualité architecturale et paysagère. Valorisant l'embellissement civique, le maire Beaubien maintient une vision et une continuité dans le temps qui favorisent un paysage urbain à la fois homogène et diversifié.

BEAUREGARD, Ludger. (2003). Joseph Beaubien, grand bâtisseur d'Outremont. *Histoire Québec*, 9 (2), 3–7.

Citoyen éminent **Jules-Alexandre Duchastel de Montrouge** devient l'ingénieur administrateur à la Ville d'Outremont en 1906. Il occupe ce poste jusqu'en 1924. On lui doit la rédaction des règlements ainsi que l'élaboration des plans de planification et de développement de la ville soit le plan des rues, des quartiers, de la topographie et du zonage. Il met en œuvre l'installation de l'aqueduc, des égouts, du gaz, de l'éclairage ainsi que l'aménagement des trottoirs et des circuits de tramways.

BEAUREGARD, Ludger. (2012). Jules-Alexandre Duchastel de Montrouge : ingénieur, fonctionnaire et citoyen éminent (1878-1938). *Société d'histoire d'Outremont, Mémoire Vivante*, no. 25, 6–7.

L'architecte et architecte-paysagiste **Aristide Beaugrand-Champagne** occupe une place de choix parmi l'élite culturelle montréalaise dans la première moitié du XX[e] siècle. Outre ses multiples postes prestigieux, il accepte le rôle d'architecte-conseil à Outremont en 1925. Il conçoit plusieurs habitations sur le territoire outremontais dont sa résidence qu'il fait construire face au parc Outremont, en 1922. Avec l'ingénieur-gérant Raoul-Émile Lacroix, il collabore à la réalisation de plusieurs parcs. Le pavillon du parc Saint-Viateur lui serait attribué – la forme étant apparentée à celle du chalet du belvédère Kondiaronk au mont Royal et dont il est l'architecte.

Ville de Montréal. *Le site officiel du mont Royal.*

> *" Ce qu'il y a avait de plus stable pendant cette période et pouvait contribuer à projeter une image de sérénité et de croissance continue, c'est la permanence des mêmes individus – et conséquemment des mêmes objectifs et des mêmes méthodes. Joseph Beaubien qui siégeait comme échevin depuis 1899 est devenu maire en 1910 et va le rester jusqu'en 1949. L'ingénieur Raoul-Émile Lacroix qui succédera à Jules Duchastel en 1924, est son adjoint depuis 1910 et demeure à l'emploi de la Ville pendant 42 ans."* **Bisson** (1993) vol.1, p.116.

Raoul-Émile Lacroix est ingénieur-gérant à Outremont de 1910 à 1952. Il est d'abord engagé pour seconder l'ingénieur Duchastel dans son travail. Il lui succède en 1924. On lui doit notamment la grande qualité d'aménagement des parcs conçus entre 1920 et 1930. C'est sous sa responsabilité, en collaboration avec Aristide Beaugrand-Champagne et Thomas Barnes, qu'est développé un réseau de parcs et de terrains de jeu couvrant près de 33 acres. Il travaille également sur le plan des alignements des édifices (1933) et le plan des bâtiments (1941).

Thomas Barnes est horticulteur à Outremont. Sous la responsabilité de Raoul-Émile Lacroix et en collaboration avec Aristide Beaugrand-Champagne, il contribue à l'harmonie et à la diversification des essences végétales dans l'aménagement et l'entretien des parcs et des espaces verts qui lui sont confiés.

LIGNE DU TEMPS

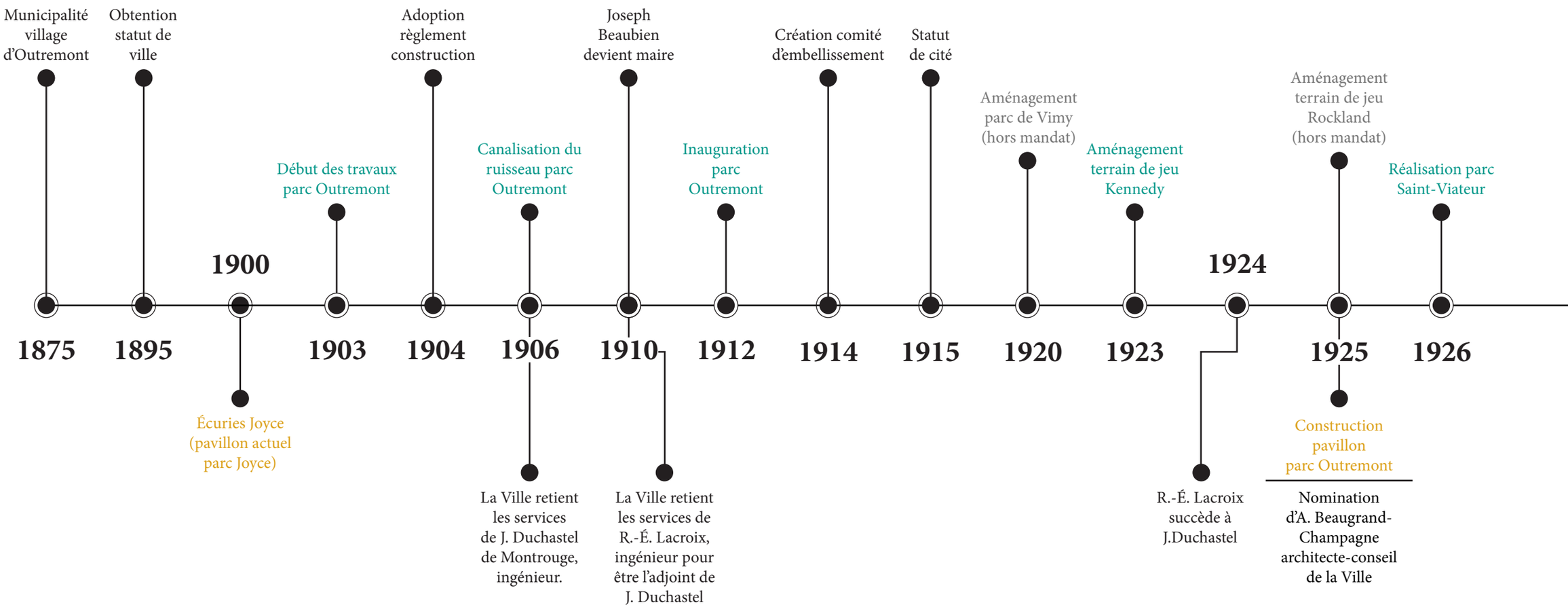

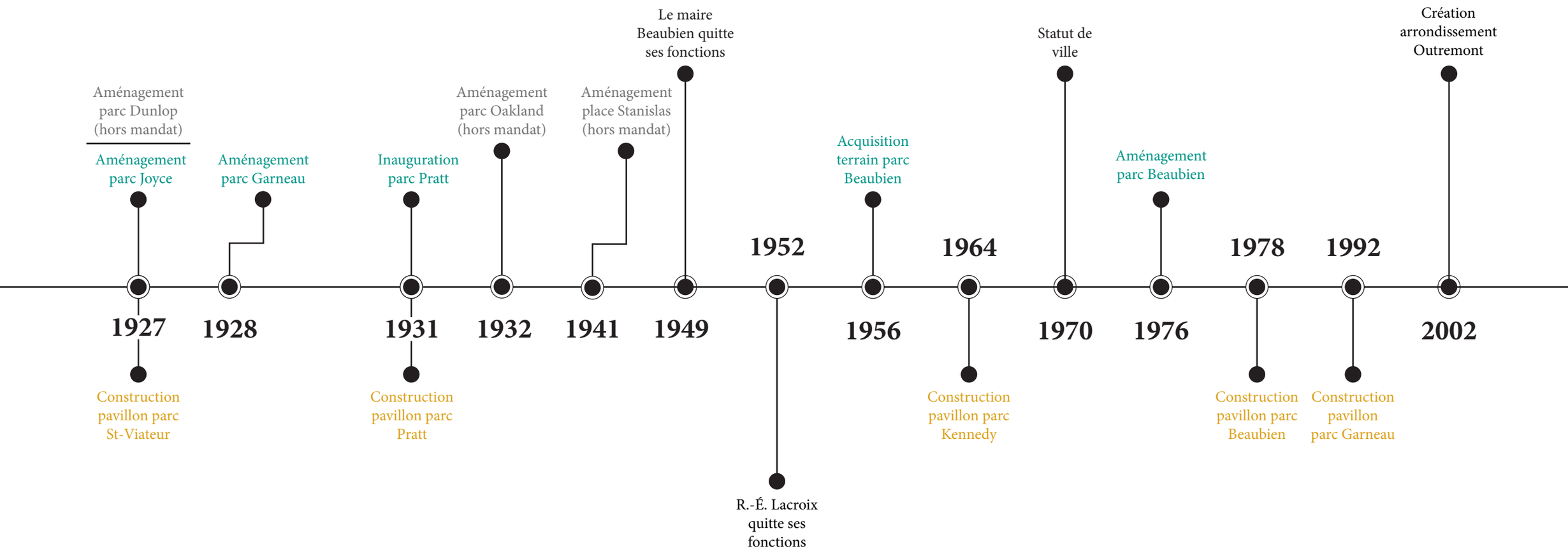
Aménagement parc Dunlop (hors mandat)
Aménagement parc Joyce
Aménagement parc Garneau
Inauguration parc Pratt
Aménagement parc Oakland (hors mandat)
Aménagement place Stanislas (hors mandat)
Le maire Beaubien quitte ses fonctions
Acquisition terrain parc Beaubien
Statut de ville
Aménagement parc Beaubien
Création arrondissement Outremont
1927
1928
1931
1932
1941
1949
1952
1956
1964
1970
1976
1978
1992
2002
Construction pavillon parc St-Viateur
Construction pavillon parc Pratt
R.-É. Lacroix quitte ses fonctions
Construction pavillon parc Kennedy
Construction pavillon parc Beaubien
Construction pavillon parc Garneau

LE PRINCIPE DE DISCRÉTION

Durant la première moitié du XX^{e} siècle, Outremont a hérité d'un territoire aux composantes variées : des typologies et des styles d'habitations différents, une fonction commerciale animée et des bâtiments spécialisés (par exemple : bibliothèques, écoles, églises, couvents) qui sont répartis dans le paysage. Cette diversité a été juxtaposée à une cohérence des implantations, des gabarits et des hauteurs ainsi qu'à une gamme restreinte de matériaux et de couleurs qui a permis d'établir des éléments communs entre les quartiers. Il s'ensuit une impression d'équilibre, d'harmonie et de cohérence visuelle. Bien que le développement fût soutenu par des constructeurs et des architectes sur de grands segments de rue, il n'en résulte pas de monotonie. L'étendue des ensembles n'est jamais très grande. Chaque bâtiment arrive à se distinguer des autres avec discrétion et détails. Enfin le cadre végétal contribue à unir les différents styles ou les différentes échelles de bâtiments.

" Il n'est guère besoin de s'étendre sur le caractère de discrétion qui lui est - sauf exception – fondamental. Bien que le goût de l'ornement et la recherche d'originalité soient fréquents, ils ne dérogent pratiquement jamais aux règles de la convenance et de la mesure. Plutôt que de miser sur des implantations insolites, des formes extravagantes, des matériaux multiples, des couleurs criardes ou une surcharge décorative, les propriétaires et les concepteurs ont en général préférés un alignement parallèle à la chaussée, une articulation de volumes simples, un nombre restreint de matériaux, des tonalités plus douces et un décor à la fois mesuré et bien placé. Le plus souvent, les bâtiments tirent leur distinction de moyens très simples : subtilités géométriques dans l'appareillage de la maçonnerie, ajout d'un bandeau ou de chaînage, traitement raffiné de l'entrée ou de certaines fenêtres, élégance d'une galerie ou d'une corniche... "

Bisson (1993), vol. 1, p.189.

PORTRAIT

PAYSAGES, PARCS ET PAVILLONS

PARC OUTREMONT
1912

Le pavillon vers 1935,
Musée McCord

PATRIMOINE ET ARCHÉOLOGIE

Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle.

Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel.

HISTOIRE

Ce parc municipal est le premier à être aménagé sur le territoire d'Outremont. Marécageux à l'origine et peu propice au développement, le terrain est cédé à la Ville en 1898 avec l'idée d'en faire un point central d'agrément pour le nouveau lotissement résidentiel des Clercs de Saint-Viateur. On doit tout d'abord assécher le terrain et canaliser le ruisseau qui y coule depuis le mont Royal. En 1903, on fait construire le bassin McDougall et on entreprend une première plantation d'arbres. Divers terrains de jeu sont aménagés vers 1906. En 1909, la Ville adopte un plan d'aménagement réalisé par Ormiston Roy, régisseur et paysagiste du cimetière Mont-Royal. Bien que le parc soit inauguré en 1912, les travaux se poursuivent les années suivantes avec l'installation de lampadaires, de bancs, de poubelles, d'une seconde plantation d'arbres ainsi que d'un carré de sable pour les enfants et d'une patinoire sur le bassin. En 1916, on érige une première fontaine dont le concepteur est inconnu. En 1925, se tient le dévoilement du monument aux soldats d'Outremont conçu par l'architecte J. Roxburgh Smith et le sculpteur Henri Hébert. Cette même année le pavillon de parc est ouvert à la population.

FONCTIONS D'ORIGINE RÉPERTORIÉES

Boulingrin, tennis, jeu de balle et patinoire.

Photographies du parc Outremont vers 1910, **Musée McCord**

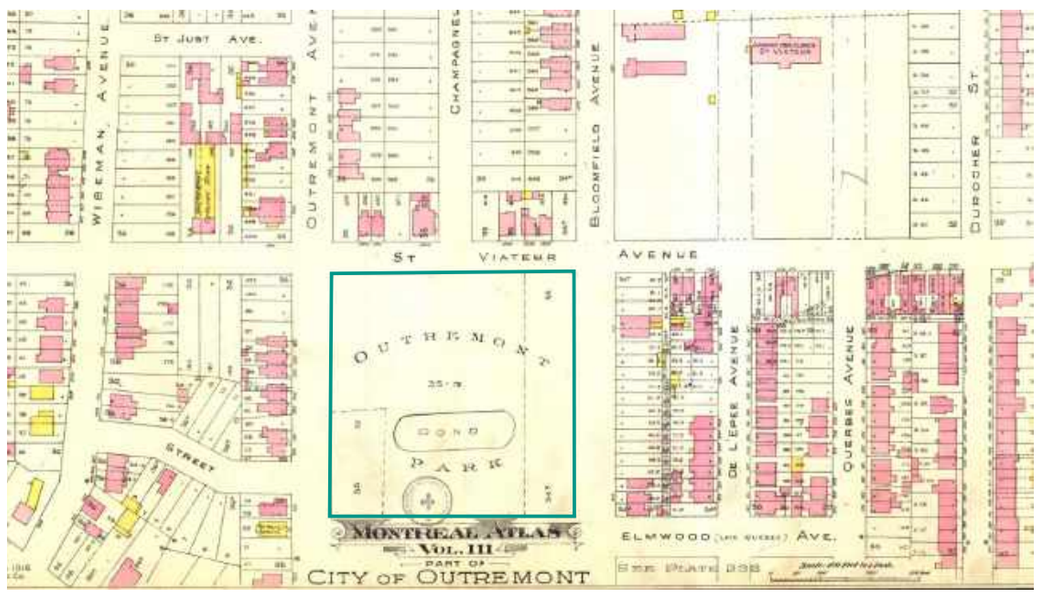

Carte de Charles E. Goad, plan 335, 1912-1914 **Atlas de Montréal**

Il existe plusieurs témoins architecturaux remarquables autour du parc. Aucun ne possède un statut de protection particulier (Patri-Arch 2003).
Liste des immeubles résidentiels de valeur patrimoniale exceptionnelle situés autour du parc :
Avenue Bloomfield : nos. 329, 335, 341, 345, 369, 381 ; Avenue Elmwood : nos. 32, 56 ; Avenue Outremont : no. 300. (Ville de Montréal, 2005).
Le parc a fait l'objet d'un inventaire archéologique en 2017 (Gates Saint-Pierre, Plourde, 2018, Projet Hochelaga).

ORGANISATION SPATIALE

De forme carrée, le parc est délimité par les avenues Outremont, Saint-Viateur, Bloomfield et Elmwood.

La topographie est plane, la surface est gazonnée et les arbres matures sont distribués de manière géométrique. Ils offrent un couvert forestier clairsemé. Plusieurs sentiers asphaltés permettent la promenade et invitent au repos grâce à de nombreux bancs de parc bien répartis.

Les abords du parc Outremont sont constitués d'un secteur homogène dont le bâti est formé principalement d'habitations. Les édifices possèdent deux étages. Ils sont généralement en brique et présentent un toit plat ainsi qu'un choix de matériaux et de couleurs restreints. Des teintes pâles sont utilisées sur les composantes en bois telles que les corniches, les colonnes, les porches et les galeries sur un fond de maçonnerie plus foncé.

Le parc est également situé près d'institutions de valeur patrimoniale exceptionnelle : l'Académie Querbes, l'école Paul-Guérin-Lajoie et la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur.

ASPECTS VISUELS

Il existe des vues d'intérêt sur la montagne à partir du parc et de l'avenue Outremont.

Depuis l'avenue Saint-Viateur, on peut apercevoir le parc Beaubien.

Les allées rayonnent vers le centre à partir des avenues. L'espace central comporte, d'une part, l'aire de jeux pour enfants qui est délimitée par les allées et la végétation, et, d'autre part, l'étang et la fontaine qui invitent à la contemplation, à la lecture et à la détente.

Plusieurs immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle se situent à proximité et en bordure du parc notamment la résidence d'Aristide Beaugrand-Champagne sise au 345 avenue Bloomfield et qui fut érigée en 1922.

ASPECTS NATURELS ET SENSORIELS

Les allées sont toutes bordées d'arbres matures. Celles qui ceinturent le parc sont également bordées d'arbustes. Des massifs de fleurs agrémentent le cénotaphe ainsi que le bassin et sa fontaine du côté de l'avenue Bloomfield. Les végétaux et le plan d'eau ont un rôle fonctionnel et esthétique : ils délimitent les espaces et agissent comme point d'attraction.

FONCTIONS ACTUELLES

Aire de jeux pour enfants ;

Étang ;

Promenade et aire de repos ;

Chalet avec commodités durant la saison estivale.

Une allée bordée d'arbres dans le parc Outremont le long de l'avenue Bloomfield. On aperçoit la résidence en stuc blanc d'Aristide Beaugrand-Champagne sur la gauche de l'image.

Monument aux Braves d'Outremont, 1925. Concepteurs : Henri Hébert, sculpteur et J. Roxburgh Smith, architecte. Matériaux : bronze et marbre. Patrimoine artistique.

Fontaine *Les Chérubins*, 1927. Concepteur Mathurin Moreau. Matériau : fonte de fer. Patrimoine artistique. Située au centre du bassin du parc Outremont, la fontaine représente deux chérubins couverts d'un drapé à la ligne sinueuse. Elle aurait eté acquise par la famille Beaubien, vers 1927, puis installée dans le bassin du parc Outremont à la fin des années 1950. (Art public. Ville de Montréal).

PAVILLON DU PARC OUTREMONT
1925

Aristide Beaugrand-Champagne est membre actif du comité consultatif d'architectes dès sa création en mars 1922. Beaugrand-Champagne est également nommé architecte-conseil de la Ville, le 4 février 1925. Selon un témoignage, il semble avoir été consulté dans l'approbation des projets de construction jusqu'à sa mort en 1950 (Étude Bisson).

OBSERVATIONS

Le pavillon de parc est conçu par l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne. Il est ouvert en 1925. Cette même année, Beaugrand-Champagne est nommé architecte-conseil de la Ville.

Le bâtiment est discret et l'aire destinée aux services est de petite taille. Le toit en croupe permet de donner plus d'envergure au bâtiment notamment parce que ses croupes se prolongent au-delà des façades nord et sud en offrant des lieux couverts où les citoyens peuvent être à l'abri du soleil et des intempéries. Ces espaces couverts desservent des portes qui donnent accès aux services du pavillon.

La toiture est revêtue de bardeaux d'asphalte de couleur nuancée noire. Il demeure à savoir si ce matériau de toiture constitue le matériau d'origine. Le revêtement extérieur des murs est en crépi blanc. Selon les documents consultés, ce matériau semble être considéré comme le revêtement d'origine.

L'Étude Bisson (1993), annexe S-1, semble indiquer que le pavillon comporte peu d'intérêt. Cependant, le bâtiment et le parc sont liés historiquement aux ingénieurs Duchastel et Lacroix ainsi qu'à Beaugrand-Champagne qui furent au service de la Ville d'Outremont pendant plusieurs années.

Vue de la façade est du pavillon.

BONNES PRATIQUES

Lors de travaux, favoriser la préservation :

- De la forme de la toiture - Le traitement de la toiture devrait être soigné et reprendre le matériau d'origine ou à défaut favoriser l'utilisation de matériaux de couvrement traditionnels, notamment la tôle (à baguettes, à la canadienne, pincée) et l'ardoise ;
- Des espaces couverts ;
- Des caractéristiques d'origine des ouvertures : localisation, dimensions, types, matériaux ;
- Des matériaux d'origine – revêtement de stuc blanc (rareté).

Vue de la façade sud. On observe le remplacement d'une porte par un modèle économique et le placadarge de l'imposte.

Le pavillon est muni de fenêtres à guillotine de forme rectangulaire. La partie supérieure du châssis est divisée en quatre petites sections rectangulaires.

Vue de l'avant-toit et des chevrons. Matériau : bois.

Vue de la façade nord. On observe une porte à panneaux qui comprend une imposte vitrée dans sa partie supérieure.

PARC JOHN-F. KENNEDY
1923

Photo aérienne, 1947-1949,
Archives d'Outremont

PATRIMOINE ET ARCHÉOLOGIE

Secteur de valeur patrimoniale intéressante.

Le site ne fait pas partie d'un secteur d'intérêt archéologique.

HISTOIRE

Le parc John-F. Kennedy constitue, à l'origine, l'espace vert du quartier ouvrier. Situé dans la partie nord de la propriété des Clercs de Saint-Viateur, il possède déjà en 1907 le périmètre qu'on lui connaît aujourd'hui. Sur les cartes de A.R. Pinsonneault (1907) et Charles E. Goad (1912-1914), les avenues Wiseman, Outremont, Van Horne, St-Cyril et Ducharme (autrefois Pacific) ont le tracé d'aujourd'hui. On constate que le terrain est loti de façon très serrée. L'îlot est desservi par une ruelle qui est accessible par l'avenue Wiseman. Fait à noter : tous les îlots du quartier ouvrier sont desservis par des ruelles.

Au courant de l'année 1911, la Ville achète le terrain compris entre les avenues Wiseman, Ducharme, Outremont et Saint-Cyril pour en faire un terrain de jeux. Les aménagements du parc sont bonifiés à partir de 1923 sous la gouverne de l'ingénieur Raoul-Émile Lacroix, de l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et de l'horticulteur Thomas Barnes.

Ce parc porte tout d'abord le nom de Douglas Haig ou St-Cyril avant de devenir, en 1964, le parc John-F. Kennedy. En 1927, le parc est équipé d'un premier chalet.

FONCTIONS D'ORIGINE RÉPERTORIÉES

Terrain de jeux : cricket, foot, hockey, lancer de fers, carré de sable, balançoires et pataugeoire.

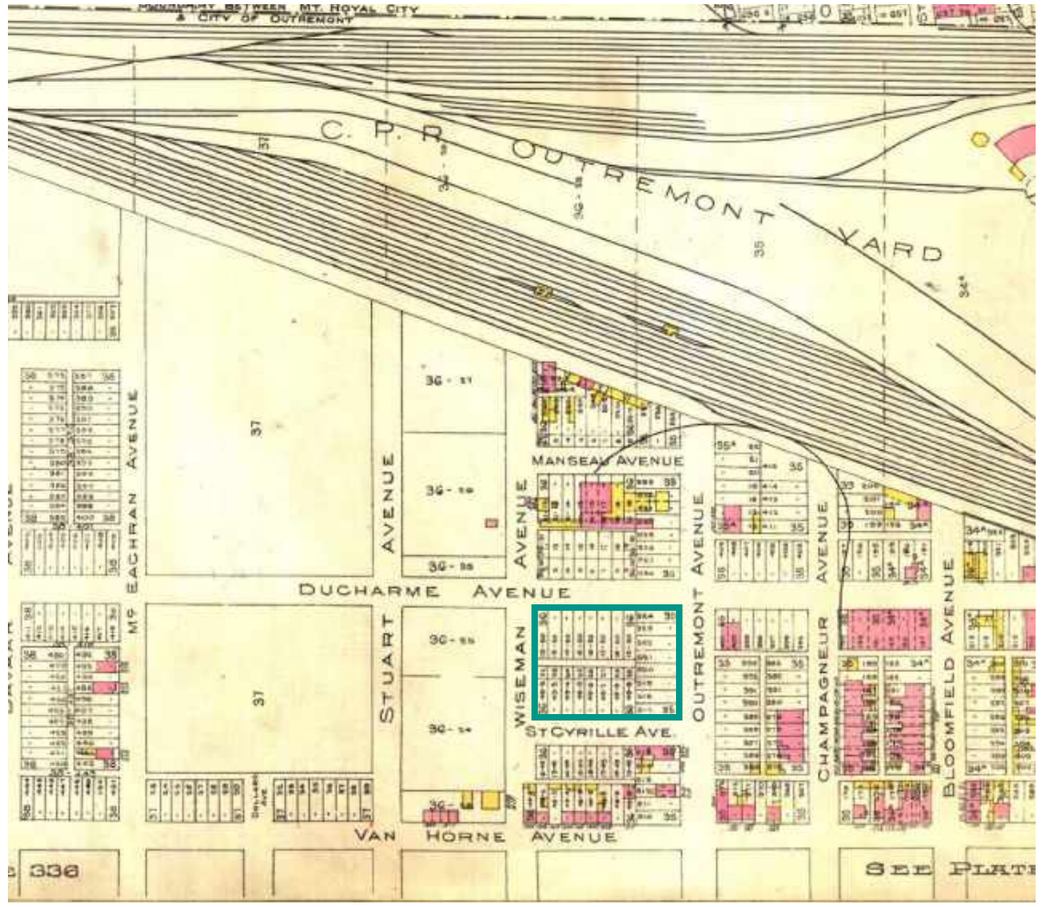

Carte de Charles E. Goad, plan 338, 1912-1914 **Atlas de Montréal**

Il existe plusieurs témoins architecturaux remarquables autour du parc. Aucun ne possède un statut de protection particulier (Patri-Arch 2003).
Liste des immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle situés autour du parc :
Avenue Outremont : nos. 812-818, 815-817, 832-836, 865-867, 869-871 (habitations) ; Avenue Van Horne : no. 1307 (immeuble commercial).
(Ville de Montréal, 2005).

ORGANISATION SPATIALE

De forme rectangulaire, le parc Kennedy est délimité par les avenues St-Cyril, Outremont, Ducharme et Wiseman. La topographie est plane, la surface est gazonnée et les arbres matures offrent un couvert forestier clairsemé. Les sentiers sont asphaltés et bordés de nombreux bancs de parc et de tables à pique-nique.

La piscine extérieure et la pataugeoire sont des équipements publics très fréquentés durant la saison estivale. Ces équipements occupent environ la moitié du parc. L'aire de jeux pour enfants utilise la partie nord-est du parc.

Le parc Kennedy est bordé d'habitations contiguës de trois étages (principalement des triplex avec un logement par étage). Les façades présentent des escaliers extérieurs et des balcons en métal ouvré de couleur foncée. Les bâtiments sont revêtus de brique dans des tons de rouge, de brun et de beige. Les toits sont principalement plats. Le choix de matériaux et de couleurs est restreint. Des teintes pâles sont présentes sur les composantes en bois lorsque celles-ci sont utilisées.

ASPECTS VISUELS

Il existe une vue d'intérêt sur le mont Royal à partir de l'avenue Outremont.

On aperçoit le nouveau campus de l'Université de Montréal à partir de l'avenue Outremont.

Le regroupement d'arbres matures près de l'intersection des avenues Wiseman et Ducharme.

L'alignement continu et harmonieux des bâtiments qui bordent le parc.

ASPECTS NATURELS ET SENSORIELS

Les allées bordées d'arbres matures.

Les bancs et les tables à pique-nique comme lieux de rencontre, de récréation familiale et de discussion.

La centralité de l'espace vert et l'échelle des habitations.

FONCTIONS ACTUELLES

Aire de jeux pour enfants ;

Piscine et pataugeoire ;

Chalet avec commodités durant la saison estivale ;

Terrain de pétanque.

La pisicine du parc John-F. Kennedy est la seule piscine publique de l'arrondissement. Elle a été inaugurée en 1965. Le bassin extérieur a été rénové en 2018.

Vue de l'aire de jeux pour enfants située près de l'intersection des avenues Ducharme et Outremont. Des travaux d'amélioration ont été effectués en 2018.

Vue de la pataugeoire. Elle a fait l'objet de travaux en 2018.
Source : Le Journal de Montréal.

Le couvert végétal mature et la présence de bancs et de tables à pique-nique.

PAVILLON DU PARC JOHN-F. KENNEDY
1964

Vue de la façade principale du pavillon actuel. La façade comporte une pierre millésimée enchâssée dans la maçonnerie du mur avant. On peut y voir les lettres A D et l'année de la construction soit 1964.

OBSERVATIONS

Un premier pavillon de parc aurait été construit vers 1927. Ce pavillon de petite taille fut situé du côté de l'avenue Wiseman. Le plan de l'ingénieur-gérant Raoul-Émile Lacroix, daté de 1941 ainsi que les photos aériennes datées de 1947 et 1962 témoignent de sa présence.

Le pavillon actuel a été construit en 1964. Le concepteur est inconnu. Le pavillon présente une silhouette basse, dominée par des lignes horizontales. Il comprend un rez-de-chaussée. Le toit comporte deux versants à faible inclinaison. Un grand puit central muni d'une toiture papillon apporte de la lumière au centre du pavillon. L'avant-toit en saillie protège les ouvertures et le corps du bâtiment. Les fenêtres sont traitées en bandeau horizontal. Le revêtement des murs extérieurs est la brique d'argile dans les tons de beige et de rouge foncé. Le toit est muni de bardeaux nuancés noirs.

L'Étude Bisson (1993) a répertorié le bâtiment dans un dossier photographique. Le bâtiment pourrait faire partie des « *bons bâtiments d'accompagnement* » (page 204). Aucune fiche n'est disponible pour ce bâtiment.

Le parc est lié historiquement à l'ingénieur-gérant Raoul-Émile Lacroix, à l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et à l'horticulteur Thomas Barnes.

Vue de l'agrandissement érigé en 2018. Il loge une pièce mécanique située à gauche et en retrait du corps principal.

Le bâtiment a été agrandi, en 2018, par la firme d'architectes Cardin Ramirez Julien. Il conserve une apparence sobre. Un appareillage de brique flamand donne de la texture sur le mur qui donne face à l'avenue St-Cyril.

BONNES PRATIQUES

Lors de travaux, favoriser la préservation :

- De la faible inclinaison de la pente de la toiture ;
- Du puit central et de l'avant-toit en saillie ;
- Des fenêtres en bandeau ;
- Du format de la brique.

Vue de la façade du côté de la piscine.

Vue du pavillon de la pataugeoire, rénové par la firme d'architectes Cardin Ramirez Julien, en 2018. L'agrandissement est situé à l'extrémité gauche et il est en retrait du corps principal. L'agrandissement permet de loger une toilette à proximité des jeux d'eau.

PARC SAINT-VIATEUR 1926

PATRIMOINE ET ARCHÉOLOGIE

Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle.

Le site ne fait pas partie d'un secteur d'intérêt archéologique.

Le pavillon vers 1935, **Musée McCord**

HISTOIRE

La Ville acquiert le terrain des Clercs de Saint-Viateur et débute les aménagements du parc en 1926. Ceux-ci sont complétés en 1930. Dès lors, le parc constitue une signature emblématique à Outremont : l'implantation du pavillon blanc sur un îlot entouré d'eau est unique dans la ville. Par ailleurs, pour accéder au chalet, il faut emprunter un pont pittoresque lui aussi revêtu de blanc qui traverse l'étang. Le bassin rappelle la mare autrefois alimentée par un ruisseau qui prenait sa source au mont Royal.

L'ingénieur, Raoul-Émile Lacroix a présidé la construction du parc et du pavillon. La forme de ce dernier est apparentée à celle du chalet du mont Royal permettant d'en attribuer la conception à l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne, alors architecte-conseil à la Ville. L'horticulteur Thomas Barnes a également collaboré à la réalisation du parc. Les constructions revêtues de stuc blanc sont très rares à cette époque.

FONCTIONS D'ORIGINE RÉPERTORIÉES

Agrément, promenade contemplative, étang, patinage libre et courts de tennis.

Affiche sports d'hiver, Outremont, 1931 **Archives d'Outremont**

Liste des immeubles résidentiels de valeur patrimoniale exceptionnelle situés autour du parc :
Avenue Bloomfield : nos. 474, 478-480, 482-484, 486-488, 490-492, 494-498, 500, 504-506, 508, 512-514, 516-518, 520 ; Avenue Querbes : nos. 453-455, 461, 489-491, 495-497, 501-503; 507-509, 525-527, 531.
Liste des bâtiments spécialisés de valeur patrimoniale exceptionnelle situés autour du parc :
Avenue Bernard : no.1145 (bureau de poste), nos. 1172-1188 (magasin Steinberg), no. 1234 (Théâtre Outremont, monument historique cité et monument historique classé), no. 1167 (Garage Ltd., recyclé en condominiums) ; Avenue Bloomfield : no. 455 (école Paul-Guérin-Lajoie), no. 525 (Pavillon), ; Avenue Querbes : no. 440 (Maison provinciale des Clercs). (Ville de Montréal, 2005).

ORGANISATION SPATIALE

De forme rectangulaire, le parc est accessible par les avenues Bernard, Bloomfield et Querbes. Au sud, le terrain est délimité par l'école Paul-Guérin-Lajoie ainsi que par la maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur.

La topographie offre de légères dénivellations. La surface est gazonnée et les arbres matures offrent un couvert forestier clairsemé. Les arbres sont plantés en regroupement sur l'îlot : de chaque côté de la façade avant du pavillon ainsi qu'à l'arrière. On retrouve un autre regroupement important d'arbres près des courts de tennis dans la partie nord-est du parc. Les allées sont asphaltées et il existe deux réseaux : l'un permettant de circuler aux abords du plan d'eau et l'autre un peu plus élevé menant au pont, aux courts de tennis et aux entrées des avenues Querbes et Bernard.

Les abords du parc Saint-Viateur sont caractérisés par des habitations qui ont une grande homogénéité ainsi qu'une qualité de l'architecture et des aménagements. Le bâti est varié : couvent, école, théâtre, commerce, ouvrage de l'époque industrielle (converti en condominiums) et habitations.

ASPECTS VISUELS

Le plan d'eau et l'îlot occupent la plus grande partie du parc. Les deux niveaux d'allées permettent de hiérarchiser les activités de transit versus celles dédiées à la détente.

Le bassin de forme annulaire invite à la promenade et à la contemplation.

Le parc est situé près de services de proximité et d'institutions.

Plusieurs immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle se situent à proximité et en bordure du parc notamment la maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur et le théâtre Outremont.

ASPECTS NATURELS ET SENSORIELS

Il est possible de se promener des deux côtés de l'étang qui est de forme annulaire. D'autres allées connectent aux entrées principales du parc. Les arbres sont pour la plupart regroupés en ensembles et de façon à dégager le pavillon. L'îlot comporte également des arbustes et des fleurs. Ici aussi, les végétaux et le plan d'eau ont un rôle fonctionnel et esthétique : ils délimitent les espaces, mettent en valeur le pavillon et agissent comme point d'attraction.

FONCTIONS ACTUELLES

Aire de jeux pour enfants ;

Patinoire, étang ;

Chalet avec commodités ;

Courts de tennis en terre battue (6).

Vue de l'îlot entouré du plan d'eau de forme annulaire. On aperçoit le bâtiment de l'école Paul-Guérin-Lajoie en arrière-plan à la droite du pavillon.

L'arche en pierre et la chute d'eau du parc Saint-Viateur sont des éléments de découvertes lors de la promenade dans le parc.

Vue sur le pont et le massif de fleurs ainsi que sur les allées qui bordent les deux côtés du bassin.

Le parc est accessible par l'avenue Bernard où l'on retrouve différents services de proximité.

PAVILLON DU PARC SAINT-VIATEUR
1927

Vue de la façade avant et du bassin. Depuis son ouverture en 1927, le bâtiment accueille les patineurs qui souhaitent profiter d'activités en plein air durant l'hiver. On observe un affichage temporaire qui masque certains éléments d'architecture significatifs.

OBSERVATIONS

Le pavillon est construit en 1927. Sa conception serait attribuée à Aristide Beaugrand-Champagne car sa forme est apparentée à celle du chalet du mont Royal dont il fut l'architecte. La taille de la loggia pourtournante est considérée comme remarquable. Elle offre une protection contre la chaleur et les intempéries. Les ouvertures donnant accès à la loggia sont cintrées et de grandes dimensions. De plus petites ouvertures sont insérées dans les murs qui séparent les grandes baies cintrées les unes des autres. Elles sont jumelées aux coins du bâtiment. Un belvedère fenêtré, muni d'un toit pavillon, est situé au centre du toit. L'aire de services est de petite taille.

Les revêtements sont le bardeau d'asphalte pour le toit et le stuc blanc pour les murs extérieurs.

L'Étude Bisson (1993) attribue à ce bâtiment une évaluation dite « *tout à fait remarquable, catégorie 1* ». L'étude indique également que l'édifice est particulièrement original par son implantation, son style et le rythme de ses ouvertures. La valeur patrimoniale est dite exceptionnelle d'intérêt municipal. La loggia pourtournante, les dimensions des ouvertures ainsi que le belvédère sont des éléments à préserver.

Le bâtiment et le parc sont liés historiquement à l'ingénieur-gérant Raoul-Émile Lacroix, à l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et à l'horticulteur Thomas Barnes.

Vues des façades latérale et arrière du pavillon.

BONNES PRATIQUES

Lors de travaux, favoriser la préservation :

- De l'implantation sur un îlot (caractère unique) ;
- De la toiture relevée au centre de chaque face ;
- Du belvédère ;
- De la loggia pourtournante et de ses ouvertures ;
- Du revêtement de stuc blanc.

L'affichage temporaire devrait être traité avec soin. Il est préférable de favoriser une installation qui ne masque pas les détails architecturaux significatifs du bâtiment.

Un arrondi intégré à la base du versant de la toiture vient marquer la baie centrale de chacune des façades.

Vue intérieure de la loggia pourtournante. On observe la grande taille de la loggia vis-à-vis les dimensions de l'aire de services.

PARC JOYCE
1927

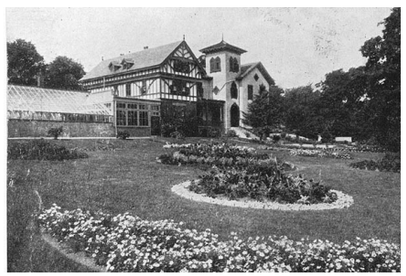

Résidence d'Alfred Joyce vers 1910,
Musée McCord

PATRIMOINE ET ARCHÉOLOGIE

Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle.

Site d'intérêt archéologique à fort potentiel.

HISTOIRE

Le domaine d'Alfred Joyce fait l'admiration des citoyens. La prestigieuse résidence nommée *Beaver Lodge* est entourée d'un jardin peuplé d'arbres aux essences diverses, par exemple, le ginkgo et le pin de Colombie. Maire d'Outremont de 1905 à 1907, propriétaire du lieu pendant 44 ans, Alfred Joyce exprime le souhait, en 1911, de vendre son terrain afin d'en faire un parc. En 1926, son souhait se concrétise. La Ville achète la propriété ainsi que les terrains adjacents au nord, le long de l'avenue Lajoie. Le lieu est transformé en vaste parc public à partir 1927. Le site est muni de plusieurs plaques d'information permettant d'identifier l'importante variété d'arbres et de végétaux plantés par l'ancien propriétaire.

Le parc Joyce est aménagé sous la gouverne de l'ingénieur-gérant Raoul-Émile Lacroix. L'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et l'horticulteur Thomas Barnes contribuent à concevoir l'emplacement qui compte déjà plusieurs essences végétales. La prestigieuse résidence est démolie en 1937 mais l'écurie du domaine est conservée pour en faire un pavillon de parc.

FONCTIONS D'ORIGINE RÉPERTORIÉES

Agrément, fonction éducative (horticulture).

Courts de tennis (avant 1940 et à proximité de la maison Holmes-McFarlane).

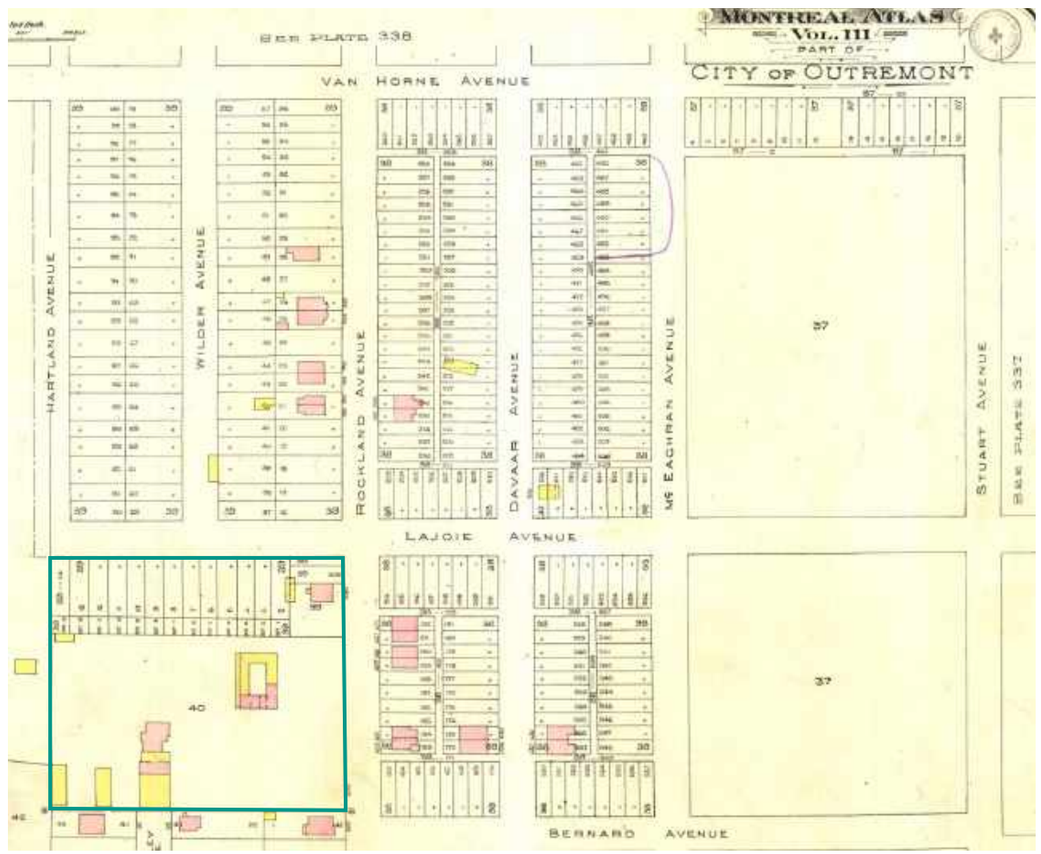

Carte de Charles E. Goad, plan 336, 1912-1914 **Atlas de Montréal**

Il existe plusieurs témoins architecturaux remarquables autour du parc. Aucun ne possède un statut de protection particulier (Patri-Arch 2003).
Liste des immeubles résidentiels de valeur patrimoniale exceptionnelle situés autour du parc :
Avenue Ainslie : no. 26 ; Avenue Hartland : nos. 652, 664, 670, 680 (maison Paul E.-Roy), 690 ; Avenue Lajoie : nos. 1645, 1655, 1721, 1725 ; Avenue Rockland : no. 605. (Ville de Montréal, 2005).

ORGANISATION SPATIALE

De forme rectangulaire, le parc Joyce est délimité par les avenues Ainslie, Hartland, Lajoie et Rockland. Le relief est vallonné. La pente s'adoucit près de l'avenue Rockland.

La surface est gazonnée et le couvert forestier clairsemé. Les allées sont asphaltées : un réseau plus étroit, en forme de croix traverse la superficie du parc à partir de l'intersection des avenues et un réseau d'allées plus larges connecte l'avenue Rockland aux avenues Ainslie et Hartland en passant par le pavillon.

Le pavillon du parc est situé près des courts de tennis qui donnent sur l'avenue Rockland.

Le parc Joyce est bordé principalement de résidences unifamiliales isolées et jumelées qui possèdent deux étages. Les façades sont, pour la plupart, revêtues de brique mais la pierre est également utilisée. Les toitures sont de formes variées. Le choix de matériaux et de couleurs est restreint. Des teintes pâles sont le plus souvent utilisées sur les composantes en bois qui ornent les maisons.

ASPECTS VISUELS

Le pavillon qui s'harmonise à l'aménagement pittoresque du parc.

La végétation mature et les sentiers de promenade bordés d'arbres de taille vénérable.

La maison Holmes-McFarlane et son étroite relation sur le plan paysager avec le parc Joyce.

La présence du parc comme espace central, la qualité de l'architecture des résidences qui l'entoure ainsi que le couvert végétal contribuent à donner une grande harmonie au lieu. Chaque élément participe à la qualité de l'espace.

ASPECTS NATURELS ET SENSORIELS

Les grandes surfaces de pelouses, les arbres matures remarquables le long des allées ainsi que les regroupements de végétaux qui structurent le parc.

Le site est animé par le Club de tennis qui offre des activités sportives et sociales.

L'équilibre harmonieux entre les éléments naturels et bâtis : attribuable au développement de ce secteur qui s'est urbanisé principalement dans les années 1910 et 1920.

FONCTIONS ACTUELLES

Aire de jeux pour enfants ;

Arboretum (depuis 2011) ;

Chalet avec commodités durant la saison estivale ;

Courts de tennis en terre battue (3).

Vue du pavillon à partir du sentier accessible depuis l'avenue Rockland.

Le couvert végétal remarquable du parc Joyce.

Vue des courts de tennis. On aperçoit la maison Holmes-McFarlane, revêtue de brique, à gauche, en arrière-plan.

Vue des résidences de l'avenue Rockland.

PAVILLON DU PARC JOYCE
1900

Vue de la façade sud. Sur la carte de Charles E. Goad, plan 336, datée de 1912-1914, on aperçoit ce bâtiment au sein d'un ensemble rectangulaire qui ceinture un espace extérieur.

OBSERVATIONS

Le pavillon du parc Joyce a été construit en 1900 et aurait été l'écurie du domaine d'Alfred Joyce. Le concepteur est inconnu. Le bâtiment a un plan en forme de « L ». Il est composé d'un rez-de-chaussée et d'une pièce à l'étage qui aurait servi de logis au cocher d'Alfred Joyce. Le bâtiment a subi des modifications en 1977 (plans 1185, Archives d'Outremont).

L'Étude Bisson (1993) attribue à ce bâtiment une évaluation dite « *particulièrement intéressant, catégorie 2* ». Le pavillon demeure un élément de découvertes important dans le parc à partir des avenues Rockland et Lajoie. Il serait le seul exemple d'une typologie qui aurait été répandue jadis à Outremont. L'Étude Bisson accorde une importance à la combinaison du stuc et des faux colombages, aux dimensions et aux types des ouvertures ainsi qu'à la lucarne d'origine.

Le parc est lié historiquement à l'ingénieur-gérant Raoul-Émile Lacroix, à l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et à l'horticulteur Thomas Barnes. Le site est aussi lié historiquement à l'explorateur et marchand de fourrures John Clarke ainsi qu'à Alfred Joyce, un importateur et confiseur qui vécut au domaine jusqu'en 1931.

Vue sur la façade nord du bâtiment. On peut apercevoir l'une des lucarnes qui a fait l'objet des travaux en 1977 ainsi que l'ajout d'une porte et d'une porte-patio coulissante sur le mur nord du bâtiment.

BONNES PRATIQUES

Lors de travaux, favoriser la préservation :

- De la typologie (rareté) ;
- De la lucarne d'origine ;
- Des dimensions et de la subdivision des ouvertures ;
- De la combinaison du stuc et des faux colombages.

Par ailleurs, éviter l'accumulation de modifications ponctuelles qui altèrent graduellement le caractère du bâtiment et favoriser l'utilisation de matériaux compatibles avec l'époque de construction du bâtiment.

Vue de 3 des 4 lucarnes ajoutées lors des travaux en 1977. La terrasse sur poutres et colonnes d'acier ainsi que le garde-corps en verre trempé ont été construits à ce moment.

Un escalier extérieur composé d'un garde-corps à barrotins économiques en bois ont été construits sur la façade nord (1977).

Selon la lecture du permis émis en 1977, cette lucarne serait la seule lucarne d'origine du pavillon.

PARC F.X. GARNEAU
1928

PATRIMOINE ET ARCHÉOLOGIE

Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle.

Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel.

Carte de A.R. Pinsonneault, plan 21,1907. **Atlas de Montréal.**

HISTOIRE

La carte de A.R. Pinsonneault, datée de 1907, illustre que la Place Elmwood n'est pas encore planifiée. En 1911, ce segment de rue qui relie les avenues Outremont et Wiseman apparaît pour la première fois sur la carte de l'ingénieur Duchastel. Le plan no. 335 de Charles E. Goad dans l'Atlas de Montréal, illustre en 1914, un lotissement de terrains étroits et profonds entre la Place Elmwood et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine. On note une seule résidence construite sur la place Elmwood et trois résidences qui ont pignon sur rue sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Le parc F.X. Garneau est réalisé en 1928 sur les terrains que la Ville acquiert des familles de Gustave Orban et de Paul Saint-Germain. L'aménagement s'effectue sous la responsabilité de l'ingénieur-gérant Raoul-Émile Lacroix en collaboration avec l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et l'horticulteur Thomas Barnes. Le parc Garneau n'a pas fait l'objet de beaucoup de projets d'aménagement depuis son ouverture.

FONCTIONS D'ORIGINE RÉPERTORIÉES

Espace vert et courts de tennis.

Carte de Charles E. Goad, plan 332, 1912-1914 **Atlas de Montréal**

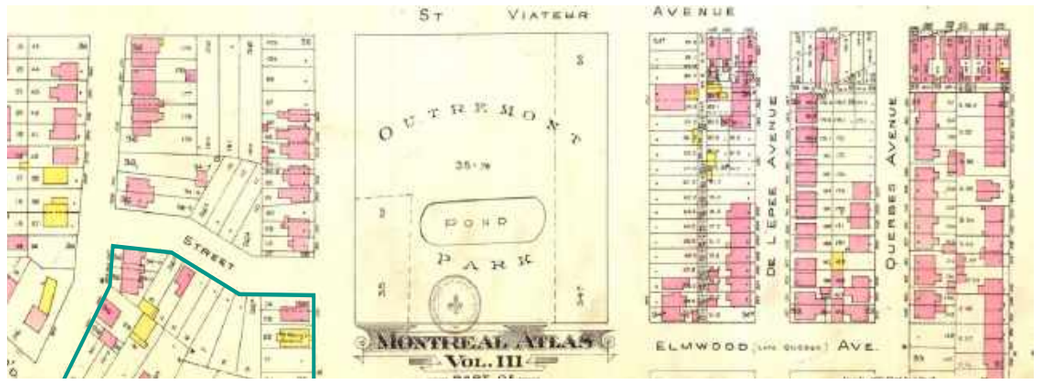

Carte de Charles E. Goad, plan 335, 1912-1914 **Atlas de Montréal**

Il existe plusieurs témoins architecturaux remarquables autour du parc. Aucun ne possède un statut de protection particulier (Patri-Arch 2003).
Liste des immeubles résidentiels de valeur patrimoniale exceptionnelle situés autour du parc :
Avenue Outremont : nos. 201, 221, 266, 275, 276, 285, 300 ; Chemin de la Côte-Sainte-Catherine : nos. 318, 324, 325 (Maison Osias-Lamoureux), 340-342, 343, 344-346, 348, 354-356, 366, 372 (Maison William-Saint-Pierre), 373 (Maison Joseph-Lamoureux), 379, 382 (Maison Arthur-Brossard), 383, 386, 387, 394.
Liste des bâtiment spécialisés de valeur patrimoniale exceptionnelle à proximité du parc :
Couvent des Révérendes Soeurs de l'Immaculée-Conception, 314, chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Ville de Montréal, 2005).
Le parc a fait l'objet d'un inventaire archéologique en 2017 (Gates Saint-Pierre, Plourde, 2018, Projet Hochelaga).

ORGANISATION SPATIALE

De forme irrégulière, le parc F.X. Garneau compose avec la forme sinueuse du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Il est délimité par la Côte-Sainte-Catherine et la Place Elmwood ainsi que la limite arrière des propriétés sises sur les avenues Wiseman et Outremont.

La topographie est en pente douce vers le nord. La surface est gazonnée et les arbres matures offrent un couvert forestier clairsemé. Les sentiers sont asphaltés et quelques massifs de fleurs sont plantés près de la Côte-Sainte-Catherine. Les courts de tennis occupent environ le tiers de la superficie du parc.

Les abords du parc F.X. Garneau sont constitués de résidences isolées et jumelées de deux étages. Leurs façades sont généralement revêtues de brique mais la pierre est également présente notamment sur les bâtiments du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Les toits sont principalement plats au nord de la Côte-Sainte-Catherine. Ils présentent, pour la plupart, 4 versants du côté sud. Le choix de matériaux et de couleurs est restreint. Des teintes pâles sont utilisées sur les composantes en bois.

ASPECTS VISUELS

Depuis la Place Elmwood, on aperçoit le parc Outremont.

Le tracé sinueux du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Le bâtiment des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Le regroupement d'arbres matures et de massifs de fleurs au sud-ouest du parc.

Le monument du tricentenaire de la Côte-Sainte-Catherine et du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

ASPECTS NATURELS ET SENSORIELS

Les arbres matures et les grandes superficies de pelouses.

L'escarpement du côté du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

L'espace vert ainsi que la qualité architecturale et l'échelle des bâtiments.

FONCTIONS ACTUELLES

Espace vert ;

Chalet avec commodités durant la saison estivale ;

Courts de tennis (4).

Regroupement d'arbres matures et espace vert près du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Les plaques commémorant le tricentenaire de la Côte-Sainte-Catherine et du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Vue des courts de tennis.

PAVILLON DU PARC F.X. GARNEAU
1992

Vue de la façade nord du pavillon. L'aire de services est de petite taille. La toiture offre un espace couvert qui permet aux utilisateurs de se protéger du soleil et des intempéries. On observe l'utilisation de matériaux nobles soit le bois et la tôle de type à baguette.

OBSERVATIONS

Le pavillon a été construit en 1992. Le concepteur est inconnu.

Le pavillon présente une silhouette élancée, dominée par une toiture à deux versants à forte pente. Il comprend un rez-de-chaussée. L'avant-toit en saillie protège les ouvertures et le corps du bâtiment. Le revêtement des murs extérieurs est le parement de bois de couleur blanche. La toiture est en tôle de type à baguette.

L'Étude Bisson (1993) n'a pas répertorié ce pavillon.

Le parc est lié historiquement à l'ingénieur-gérant Raoul-Émile Lacroix, à l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et à l'horticulteur Thomas Barnes.

L'implantation du pavillon observe un angle par rapport aux courts de tennis dû à la limite latérale du terrain qui est de forme irrégulière. Un mur extérieur est érigé parallèlement aux courts de tennis et il sert de lieu d'affichage.

BONNES PRATIQUES

Lors de travaux, favoriser la préservation :

- De la forme de la toiture ;
- De l'espace couvert qui offre une protection contre les intempéries (typique des chalets de parcs à l'étude) ;
- Des matériaux nobles ;
- De la couleur blanche du revêtement de bois.

PARC JOHN PRATT
1931

PATRIMOINE ET ARCHÉOLOGIE

Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle.

Le parc ne fait pas partie d'un secteur d'intérêt archéologique.

Parc Pratt (19-), **BAnQ**

HISTOIRE

En 1892, la famille Pratt fait l'acquisition de terres non propices à l'agriculture à l'ouest de la municipalité d'Outremont pour les mettre en valeur. De 1902 à 1921, le site est loué à l'*Outremont Golf Club*. Vers 1914-1916, les conditions sont propices au développement d'un lotissement résidentiel dans ce secteur. Au début des années 1920, les travaux d'enfouissement des canalisations d'eau et d'égouts de l'avenue Pratt débutent. La Ville acquiert le site du parc Pratt en 1929. Pendant deux ans et sous la direction de Raoul-Émile Lacroix ingénieur-gérant de la Ville, les aménagements du parc prennent forme dans le respect de la topographie du site. Celui-ci est assisté de l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et de l'horticulteur Thomas Barnes qui voient à agrémenter les lieux d'une importante variété de végétaux.

Un système de pompage d'eau en profondeur est installé sous le chalet. Il permet d'aménager des bassins d'eau et de faire courir un ruisseau dans le parc. Le pavillon est érigé à l'angle des avenues Dunlop et Lajoie. Le parc et le chalet sont inaugurés en 1931.

FONCTIONS D'ORIGINE RÉPERTORIÉES

Agrément, promenade, observation contemplative, patinage libre.

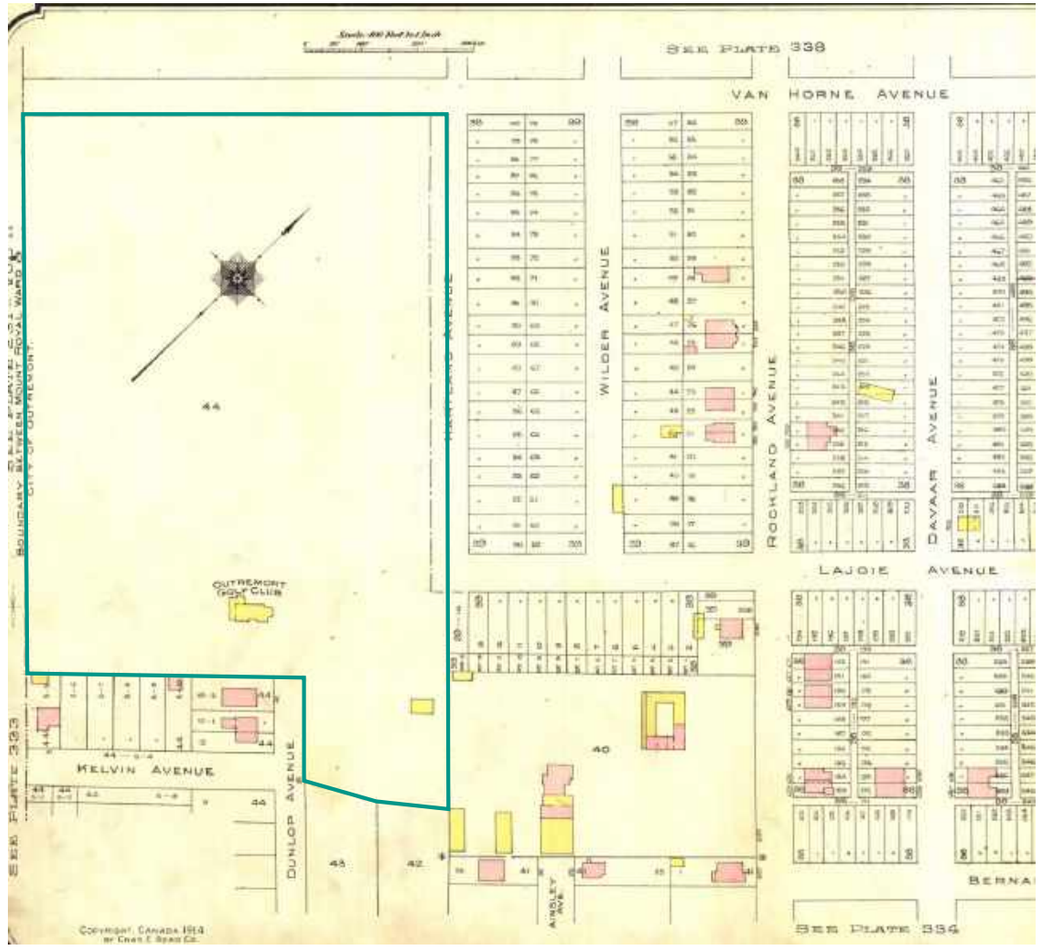

Carte de Charles E. Goad, plan 336, 1912-1914 **Atlas de Montréal**

Il existe plusieurs témoins architecturaux remarquables autour du parc. Aucun ne possède un statut de protection particulier (Patri-Arch 2003).
Liste des immeubles résidentiels de valeur patrimoniale exceptionnelle situés autour du parc :
Avenue Dunlop : nos. 717, 685 ; Avenue Lajoie : no. 1810 ; Avenue Pratt : nos. 740, 808, 810 ; Avenue Van Horne : nos. 1781, 1785 . (Ville de Montréal, 2005).
Le parc a fait l'objet d'un inventaire archéologique en 2017 (Gates Saint-Pierre, Plourde, 2018, Projet Hochelaga).

ORGANISATION SPATIALE

De forme rectangulaire, le parc est délimité par les avenues Van Horne, Pratt, Dunlop et Lajoie. La topographie est plane dans le premier tiers du parc près de l'avenue Van Horne. Par la suite, le terrain est plus accidenté jusqu'à l'avenue Lajoie. La dénivellation a été habilement exploitée à l'aide de plateaux qui respectent les affleurements rocheux naturels. Un ruisseau serpente dans le parc et il alimente des étangs artificiels notamment près des avenues Van Horne et Dunlop. Son parcours est jalonné d'enrochement et agrémenté d'un petit pont de pierres.

La surface est gazonnée et le couvert forestier clairsemé. Les allées sont asphaltées et assez nombreuses pour expérimenter les aménagements pittoresques et le couvert végétal.

Le parc Pratt est bordé principalement de résidences unifamiliales isolées qui possèdent deux étages. Les façades sont, pour la plupart, revêtues de brique mais la pierre est également utilisée. Les toitures sont de formes variées. Le choix de matériaux et de couleurs est restreint. Des teintes pâles sont le plus souvent utilisées sur les composantes en bois qui ornent les maisons.

ASPECTS VISUELS

Le pavillon du parc est situé au plus fort du dénivelé du terrain à l'angle des avenues Lajoie et Dunlop. Le deuxième étage offre une terrasse couverte qui porte le nom d'observatoire sur les plans de construction du bâtiment (Archives d'Outremont).

Depuis l'avenue Lajoie, on aperçoit le parc Joyce.

Les allées invitent à la promenade et elles offrent plusieurs points de détente. Les bancs sont répartis de façon à profiter des différents attraits du parc.

La présence du parc comme espace central, la qualité de l'architecture des résidences qui l'entoure ainsi que le couvert végétal remarquable contribuent à donner une grande harmonie au lieu. Chaque élément participe à la qualité de l'espace.

ASPECTS NATURELS ET SENSORIELS

Le parc Pratt est considéré comme l'un des plus beaux parcs d'Outremont.

Les bassins d'eau, le ruisseau qui court entre les pierres et le petit pont sont autant d'éléments qui invitent à la découverte, à la contemplation, à la lecture et à la détente.

Le pavillon est encadré d'arbres matures. Du côté nord, il est mis en valeur par la végétation qui soutient le talus.

FONCTIONS ACTUELLES

Étangs ;

Patinoire extérieure.

L'approche vers le pavillon à partir du parc.

Les allées sinueuses bordées d'arbres.

Les espaces de détente et de repos près des plans d'eau.

Le tracé du ruisseau en pierres naturelles.

PAVILLON DU PARC JOHN PRATT
1931

Vue sud-ouest. On observe une façade plane qui donne sur l'avenue Lajoie, et ce, bien qu'une tour soit intégrée au pavillon. La courbure de la tour est exploitée sur la façade latérale.

OBSERVATIONS

Le pavillon est ouvert en 1931. Il est le seul pavillon de cette époque à présenter un revêtement de pierre. Sa réalisation est attribuée à l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et à Raoul-Émile Lacroix.

Le bâtiment est de petite taille et il comporte trois niveaux. Le rez-de-chaussée offre une aire de services et l'étage est aménagé en tant qu'observatoire. Ce lieu couvert permet de profiter d'une vue plongeante sur les différents aménagements du parc. Il donne un effet de légèreté au bâtiment grâce aux ouvertures, aux colonnes et à la couleur blanche des composantes en bois. Le niveau situé sous le rez-de-chaussée donne accès au puits.

Le pavillon comporte un toit en croupe ainsi qu'une tour à toiture conique.

Les revêtements sont le bardeau d'asphalte pour le toit et la pierre pour les murs extérieurs. Les colonnes, fenêtres, planche de rive et plafond de l'observatoire sont en bois de couleur blanche. Les teintes sont discrètes.

Le bâtiment et le parc sont liés historiquement à l'ingénieur-gérant Raoul-Émile Lacroix, à l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne et à l'horticulteur Thomas Barnes.

L'Étude Bisson (1993) attribue à ce bâtiment une évaluation dite « *intéressante, catégorie 3* » (aucune fiche disponible).

Vue de la façade nord. On observe que le pavillon est en étroite relation avec la topographie et la végétation. Le blanc constitue la couleur la plus utilisée sur la majorité des pavillons de parcs qui font partie du territoire à l'étude.

BONNES PRATIQUES

Lors de travaux, favoriser la préservation :

- De la forme de la toiture et du prolongement de l'avant-toit ;
- Du traitement de la tour et de l'observatoire ;
- Des dimensions et du type des ouvertures ;
- Des matériaux et de la couleur blanche des éléments de bois ;
- De la relation étroite entre la topographie, la végétation et le bâtiment.

Lors d'un agrandissement ou d'aménagement de nouveaux usages, favoriser des ajouts ayant un effet restreint sur la lecture du volume original du bâtiment existant.

La tour est peu perceptible de l'avenue Lajoie. On observe que le toit conique est en partie dissimulé par la profondeur de l'avant-toit de la toiture principale.

Vue du pavillon à partir de l'intersection des avenues Dunlop et Lajoie. Un garde-corps en métal ouvré et intégré au mur de pierre est présent sur les façades nord et sud du bâtiment.

Les fenêtres du pavillon sont groupées. Ici, vue d'un triplet à baies latérales différentes de la baie centrale. Un linteau de pierre surmonte les ouvertures.

La tour loge un escalier intérieur en colimaçon. Dans sa partie supérieure, la tour est allégée par plusieurs fenêtres à carreaux dans l'esprit de découverte de l'observatoire au second niveau.

PARC BEAUBIEN
1978

Parc Beaubien vers 1925,
Musée McCord

PATRIMOINE ET ARCHÉOLOGIE

Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle.

Site d'intérêt archéologique à fort potentiel.

HISTOIRE

L'histoire d'Outremont est étroitement liée à la famille Beaubien. À l'origine, leur ancienne ferme s'étend sur le territoire du nord au sud et elle est comprise entre les avenues Stuart et McEachran. La terre est acquise en 1842 alors que la Côte-Sainte-Catherine est un village agricole, francophone et catholique. L'arrivée des Britanniques et l'intérêt pour la villégiature transforment le profil social. En 1879, avec l'arrivée des Britanniques, on retrace vingt-cinq propriétaires à l'intérieur des limites du village. La famille Beaubien fait alors partie de la courte liste des cinq propriétaires qui ne sont pas d'origine britannique. Plusieurs générations de Beaubien s'impliquent dans la vie politique ainsi que dans la création et le développement d'Outremont. Toutefois, c'est le règne de Joseph Beaubien qui marque plus que tout autre le développement urbain de la ville. Il est à la fois maire et bâtisseur. Sur des lots de l'avenue Stuart, appartenant à sa famille, il fait construire une série de résidences de petites dimensions. Le caractère bâti et paysager d'Outremont est fortement imprégné de sa vision.

Après sa mort, en 1949, la Ville devient propriétaire des dernières superficies de terrain du domaine Beaubien. Réalisés vers 1976, les plans du parc Beaubien ont été conçus par la firme Jean-Claude LaHaye et Associés. Le parc se distingue par sa verdure, ses vallonnements et la présence de différents plans d'eau dans la tradition romantique des autres parcs d'Outremont.

FONCTIONS D'ORIGINE RÉPERTORIÉES

Étangs, jet d'eau, promenade, jeux pour enfants et glissades.
Une piste de danse aurait été planifiée sur le toit du pavillon.

Carte de A.R. Pinsonneault, plan 21, 1907 **Atlas de Montréal**

Il existe plusieurs témoins architecturaux remarquables autour du parc. Aucun ne possède un statut de protection particulier (Patri-Arch 2003).
Liste des immeubles résidentiels de valeur patrimoniale exceptionnelle situés autour du parc :
Avenue McEachran : nos. 520, 534, 580 ; Avenue Stuart : nos. 315, 323 (Maison Olivier-Gratton), 335, 339, 401, 407, 415, 425, 427, 441, 447, 509, 513 ; Chemin de la Côte-Sainte-Catherine : nos. 401, 495-497, 499-501, 505. (Ville de Montréal, 2005).

ORGANISATION SPATIALE

De forme irrégulière, le parc Beaubien est délimité par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et les avenues Stuart et McEachran. Il est bordé au nord par le Centre d'éducation aux adultes Outremont.

Le relief est vallonné mais comporte également des sections planes notamment du côté de l'avenue Stuart entre l'avenue Saint-Viateur et le Centre d'éducation aux adultes.

La surface est gazonnée et le couvert forestier clairsemé. Les allées aux abords du pavillon, du plan d'eau circulaire ainsi que l'espace des jeux d'eau sont en dalles de béton. L'aire d'accueil du secteur de jeux pour enfants est revêtue de pavé uni. Certaines allées de promenade sont revêtues de gravier fin et de poussière de roche.

Plusieurs activités coexistent dans le parc : agrément, détente, récréation familiale et sport. Le pavillon est central et s'intègre à la topographie.

Le parc Beaubien est bordé principalement de résidences unifamiliales isolées et jumelées qui possèdent deux étages. Les façades sont, pour la plupart, revêtues de brique d'argile dans des tons de rouge ou de brun. Les toits sont principalement plats. Le choix de matériaux et de couleurs est restreint. Des teintes pâles sont le plus souvent utilisées sur les composantes en bois qui ornent les maisons.

ASPECTS VISUELS

Il existe des vues d'intérêt sur la montagne à partir du parc.

L'escarpement naturel au sud du chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Le pavillon et sa relation avec la topographie du terrain, l'eau et la végétation.

La végétation autour des milieux humides et le grand jet d'eau.

Le monument Joseph Beaubien.

Le parc comme espace de prolongement du caractère naturel de la montagne et comme espace de transition avec l'entourage urbain.

ASPECTS NATURELS ET SENSORIELS

Les espaces de détente et d'agrément ne se voient pas au premier coup d'œil et font partie des belles découvertes du parc.

Les grandes surfaces de pelouses vallonnées, les plans d'eau aménagés et leur végétation ainsi que les fonctions récréatives sont des éléments structurants du parc.

Le pavillon qui sert d'observatoire aux aménagements d'agrément et de détente.

Site animé par les activités de la Kermesse Soleil.

FONCTIONS ACTUELLES

Espace vert ;
Patinoires extérieures (2) ;
Aire de jeux et jeux d'eau pour enfants ;
Terrain de basketball et de soccer (2) ;
Glissoire de traîne sauvage ;
Terrain de pétanque.

Le toit du pavillon est utilisé comme aire de pique-nique, lieu de rassemblement et point d'observation.

Au parc Beaubien, l'eau est présente et cascade dans un bassin de pierres naturelles.

Monument Joseph Beaubien, 2003. Concepteur Paul Lancz. Matériau : bronze et granit.

Vue sur l'aire des jeux d'eau pour enfants (réalisation 2018).

PAVILLON DU PARC BEAUBIEN
1976 - 1978

Vue de la façade ouest. La toiture plate du pavillon permet de recevoir une aire de pique-nique accessible à partir d'un sentier principal. Elle offre un point d'observation sur les aménagements pittoresques et fonctionnels du parc.

OBSERVATIONS

La réalisation du parc est liée à la firme Jean-Claude LaHaye et Associés qui regroupe des urbanistes, des architectes et des architectes paysagistes. Le pavillon aurait été conçu par l'un des collaborateurs de ce bureau pluridisciplinaire. Il pourrait être attribué à l'architecte Jean Ouellet.

Le pavillon du parc profite du dénivelé du terrain. Il est semi-enfoui. Il comprend deux niveaux : une aire de services intérieure accessible dans la partie basse du talus et une aire de rassemblement extérieure soit le toit du pavillon. Les murs et le toit sont en béton. Les murs reprennent la couleur blanche utilisée pour la majorité des pavillons observés sur le territoire à l'étude.

Ce pavillon est le seul à ne pas offrir un endroit couvert. Cependant, la consultation du Fonds d'archives Jean-Claude Lahaye, par l'arrondissement, laisse croire qu'un concept avec une toiture au-dessus du premier niveau avait été suggéré au conseil municipal, en 1977. Le premier concept n'ayant pas été approuvé, de nouveaux plans avaient été exigés.

L'Étude Bisson (1993) attribue à ce bâtiment une évaluation dite « *intéressant, catégorie 3* » (aucune fiche disponible). Jean-Claude Lahaye est un urbaniste renommé qui a travaillé dans les secteurs privé, institutionnel et gouvernemental.

BONNES PRATIQUES

Lors de travaux, favoriser la préservation :

- De l'implantation en relation avec la topographie ;
- De la toiture comme lieu d'observation et de rassemblement ;
- Des dimensions des ouvertures ;
- De la couleur blanche significative de la majorité des chalets du secteur à l'étude.

ANALYSE

ORIENTATIONS DE TRAVAIL

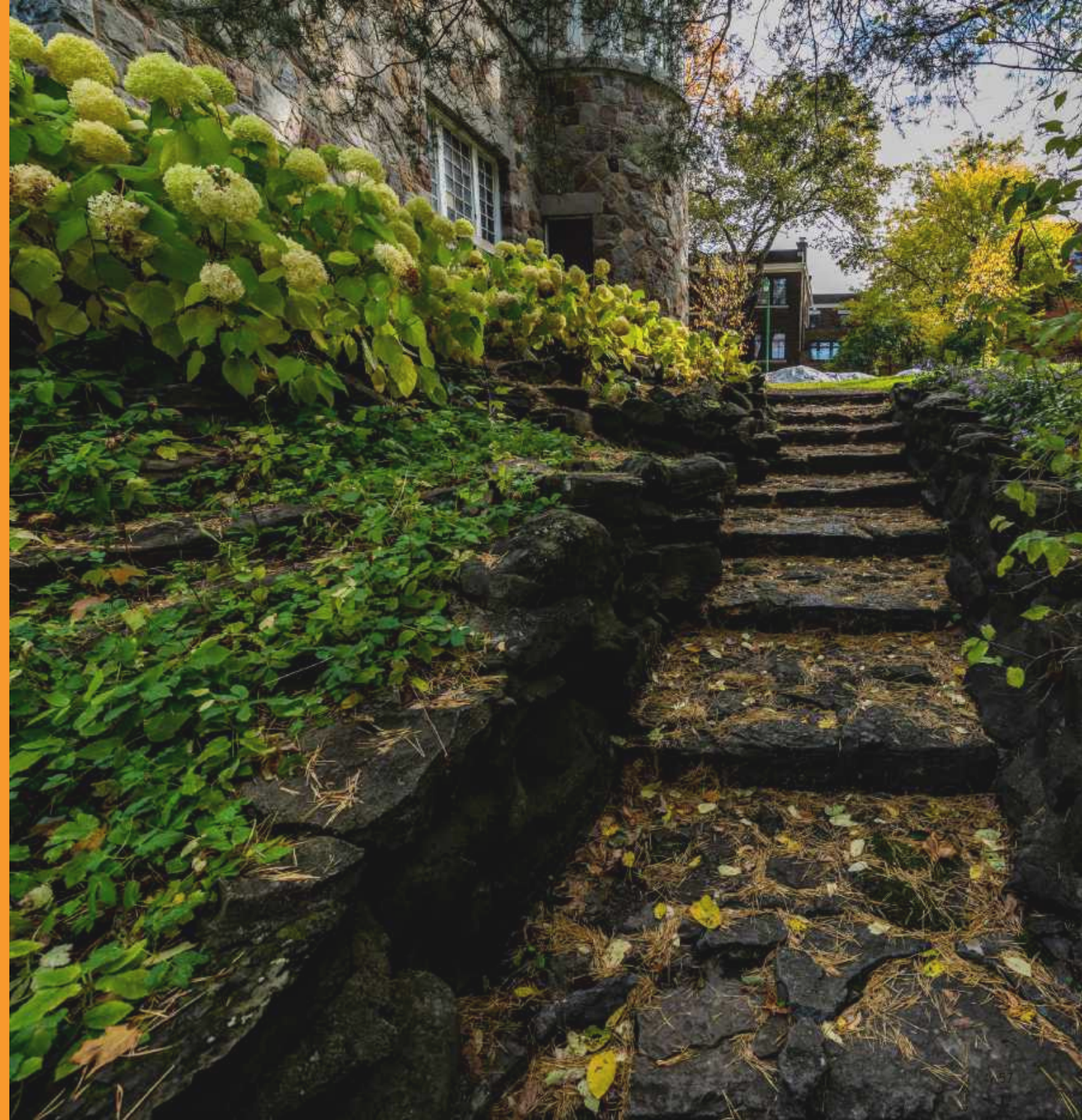

GESTION DE LA MISE EN VALEUR

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE MISE EN VALEUR

Introduction

Depuis leur création, les parcs d'Outremont fournissent des services qui sont essentiels à la qualité de vie des citoyens. Certes, leur rôle a évolué mais il existe un fil conducteur entre les parcs du début du XX^{e} siècle et ceux d'aujourd'hui. Ils sont plus que jamais conçus dans l'esprit d'une vocation publique. Ils agissent comme des îlots de verdure, des lieux de mémoire et de récréation. Ils contribuent à mitiger les effets des changements climatiques. Les parcs favorisent également la biodiversité urbaine en abritant des habitats fauniques et floristiques.

Les valeurs qui ont présidé l'aménagement des parcs et des pavillons de parcs, dans le cadre de ce mandat, sont issues principalement de la tradition romantique et certains éléments proviennent du mouvement fonctionnaliste. Ils sont situés dans un secteur de valeur patrimoniale dite exceptionnelle ou intéressante. Ils sont donc des lieux d'intérêt patrimonial et des témoins de l'identité d'Outremont. Ils offrent ce fond de plan sur lequel toute une génération de bâtisseurs et de réformateurs a influé sur la forme du tissu urbain dans un grand souci d'intégration paysagère. À ce jour, les parcs et les pavillons ne détiennent aucun statut de protection tant au niveau fédéral, provincial que municipal.

Dans une optique d'interventions pérennes, il serait donc pertinent de développer une série d'orientations stratégiques **en amont** de la coordination des améliorations, de la remise en état et de l'entretien des parcs et des bâtiments de parcs, et, conséquemment, d'en officialiser les objectifs afin que toutes les équipes de travail se les approprient.

Ainsi, des documents tels qu'une **planification stratégique**, un **cadre de gestion des actifs municipaux** et un **plan directeur des parcs** permettraient d'instaurer des interventions inscrites dans un esprit de continuité et de cohérence avec les objectifs à long terme de l'arrondissement. Cela signifie également qu'aux plus hauts échelons, l'arrondissement est déterminé à établir de solides orientations et des attentes claires qui influeront directement sur la prise de décisions des équipes pluridisciplinaires qui doivent travailler de manière transversale à la mise en valeur des parcs et des chalets de parcs d'Outremont.

Dans une vision à long terme, ce type de document de gestion est plus que souhaitable. Il est toutefois entendu que la Ville de Montréal rend disponible, dans l'immédiat, des subventions pour la rénovation des chalets de parcs. Conséquemment, une série pragmatique d'orientations de travail doit être mise en œuvre préalablement aux documents de gestion *parapluie* afin d'atteindre l'objectif d'accompagner les premiers projets de mise en valeur.

Améliorer les taux de rendement 1re passe des dossiers sur les PIIA

L'arrondissement d'Outremont détient plusieurs documents historiques de qualité qui permettent de retracer l'évolution du territoire et de son cadre bâti. Cependant, aucun ne semble s'être intéressé de manière spécifique aux parcs et aux pavillons de parcs ainsi qu'à leurs règles de composition.

La connaissance de l'histoire de leur aménagement ainsi que des caractéristiques de leur cadre bâti et paysager influe sur la prise de décisions éclairées. Chaque projet devrait démontrer une pertinence et un apport réel au patrimoine collectif alors que la notion de patrimoine a évolué. Celle-ci s'étend désormais aux milieux de vie et ne se limite plus au principe d'objets à préserver. Le milieu de vie participe à la signification et à la qualité des composantes qui sont intimement liées au paysage. Il mérite donc une attention certaine

dans la façon d'aborder les projets et leurs composantes particulières qui doivent être entretenues, restaurées ou remplacées. C'est pourquoi le milieu de vie devrait être observé avec attention et de manière à le percevoir à travers l'expérience et les yeux du piéton : l'approche vers le parc et ses abords, le parcours vers le pavillon ainsi que le pavillon lui-même et ses composantes.

Cette compréhension de la réalité plus englobante d'un projet de mise en valeur, permettrait d'améliorer le taux de rendement 1re passe (First Pass Yield) des projets présentés au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) avec l'appui des étapes suivantes :

1. Développement de documents de gestion

- Plan directeur des parcs et processus de participation citoyenne : établir les priorités de mise en valeur et définir quelles sont les fonctions et la programmation qui s'harmonisent à l'esprit de chacun des parcs ;
- Catalogue photographique : retracer les photographies de l'époque de l'aménagement des parcs et de la construction des pavillons comme témoignage des caractéristiques à préserver et à mettre en valeur (sentiers, abords des pavillons, matériaux d'origine) ;
- Guide d'intervention de l'architecture contemporaine : approfondir la notion de l'intégration de l'architecture contemporaine en prévision de l'agrandissement de certains chalets de parcs d'intérêt patrimonial.

2. Étapes de travail vers la décision du Conseil de l'arrondissement

- Compléter la recherche historique pour chacun des chalets de parcs notamment les éléments et caractères essentiels à préserver ainsi que la recherche au Fonds d'archives Jean-Claude Lahaye (Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM) ;
- Partager les orientations de travail entre les unités administratives concernées ;
- Assurer de porter attention aux études historiques entourant un projet lorsque des architectes sont mandatés (par exemple l'étude de typomorphologie, l'étude préalable sur les orientations de travail ainsi que les éléments et caractères essentiels à préserver à propos des parcs et chalets de parcs) ;
- Faire cheminer la conception du projet en s'appuyant sur l'expertise de la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine et l'échéancier du CCU ;
- Prévoir une présentation préliminaire du projet de mise en valeur au CCU et la présentation de l'avis préliminaire au Conseil ;
- Prévoir la présentation officielle du projet au CCU suite à l'intégration des commentaires de l'avis préliminaire et pour fins de recommandations au Conseil.

3. Proposition d'intrants pour un nouveau règlement de PIIA avec un chapitre exclusif sur les chalets de parcs

La codification administrative du règlement no. 1189 sur les PIIA aurait besoin d'une mise à jour et d'être munie d'une table des matières. Le document ne crée pas un espace de travail convivial pour des utilisateurs externes. Un article spécifique devrait être établi permettant de définir les objectifs et critères relatifs à la restauration et la rénovation des bâtiments de parcs. Un guide illustré sur les PIIA devrait être produit pour faciliter, d'une part, le processus d'approbation des travaux de mise en valeur des chalets de parcs, et, d'autre part, améliorer la compréhension globale des projets assujettis au règlement no. 1189.

4. Information et communication en amont

Un dossier numérique ou une chemise cartonnée devrait être fourni aux concepteurs mandataires lors du démarrage de projet et comprendre notamment :

- Les orientations stratégiques et le plan directeur des parcs ;
- La recherche historique des parcs et des chalets ainsi que les éléments et caractères essentiels à préserver ;
- Le catalogue photographique ;
- La règlementation d'urbanisme et le guide illustré sur les PIIA ;
- Une grille de suivi ;
- Un calendrier des étapes préliminaires préalables aux rencontres du CCU ;
- Un schéma illustrant le processus d'accompagnement.

5. Conception et esquisses préliminaires

Les concepteurs devraient soumettre des esquisses de travail à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine avant de produire tout document de présentation préliminaire au Comité consultatif d'urbanisme. Le travail préalable à l'élaboration d'un dossier préliminaire transmis au CCU pourrait comprendre la validation d'étapes telles que :

- Les balises que les concepteurs mandataires se donnent dans l'exécution du mandat et qu'ils entendent prioriser en fonction du contexte historique, du milieu de vie et du caractère paysager ;
- Le traitement de l'implantation, des parcours, des abords du pavillon, de la topographie, des pelouses et des végétaux ;
- La silhouette volumétrique et l'explication de sa cohérence avec les principales lignes de composition du milieu de vie et du pavillon ;
- Le traitement architectural et le soin apporté aux détails, aux ouvertures, à la toiture ainsi qu'au choix des matériaux et des couleurs ;
- La performance et la viabilité environnementales de l'option favorisée.

Au besoin, la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine pourrait toujours aller chercher une orientation préliminaire auprès des membres du Comité consultatif d'urbanisme lorsqu'une étape comporte des nuances qui nécessitent une discussion avant de poursuivre l'analyse d'une des étapes subséquentes.

Afin d'harmoniser les efforts et de valoriser l'héritage exceptionnel que ces parcs et chalets de parcs ont sur la qualité du milieu de vie outremontais, il demeurerait important d'établir **une direction en amont**. Cette direction permettrait d'instaurer une pérennité et une permanence des actions dans le temps ainsi qu'un arrimage avec les objectifs à long terme de l'arrondissement. Les grandes orientations devraient être établies de manière participative et transversale, être communiquées et faire l'objet d'une fiche d'information illustrée.

Pavillon du parc Beaubien (toiture), vue automnale, 2019

PRINCIPAUX ASPECTS

CONCLUSION

CONCLUSION

L'un des objectifs de ce rapport était de créer un premier document de référence sur les parcs et leur pavillon pour les parcs Outremont, John-F. Kennedy, Saint-Viateur, Joyce, Pratt, F.X. Garneau et Beaubien. Un défi important provenait de la disponibilité des études et des archives à l'intérieur d'un court délai de production. Malgré cette contrainte, le travail a permis de constituer une base de connaissances qui permettra de guider les prochaines interventions dans la mise en valeur des chalets de parcs de l'arrondissement d'Outremont.

Le rapport met en lumière l'histoire des parcs et leur contribution dans le façonnement du tissu urbain. Ils sont des témoins du courant *City Beautiful* qui inspira Outremont au tournant du XX^{e} siècle. Ils représentent la vision du maire Joseph Beaubien qui souhaitait rendre accessible à la collectivité des espaces publics de grande qualité dans le but d'offrir un mode de vie sain. Le document fait ressortir la richesse du milieu de vie aux abords et au sein de chaque parc en énonçant des observations sur son organisation spatiale ainsi que sur ses aspects visuels, naturels et sensoriels. Les pavillons font également l'objet d'observations qualitatives au regard de leur silhouette et de leurs composantes. On retient quelques observations communes notamment :

- Le principe de discrétion (Étude Bisson, 1993) ;
- Le toit qui offre des espaces couverts (abri contre les intempéries) ;
- Le pavillon comme point d'observation ;
- Le rôle esthétique du blanc.

En somme, les parcs étudiés dans le cadre de ce mandat empruntent à la tradition romantique par le prolongement du caractère naturel de la montagne, une disposition de végétation qui semble toute naturelle, un tracé courbe des sentiers qui invite à la déambulation, la présence de l'eau et parfois la mise en scène d'un pont ou d'une fontaine. L'aménagement tient toujours compte de la topographie des lieux et vise à recréer un environnement champêtre en opposition avec le tissu plus organisé de la ville. En ce sens, le pavillon sert intimement l'esprit de création du parc et n'entre pas en contraste avec ce dernier.

Parc Pratt , vue automnale, 2019

BIBLIOGRAPHIE

CARTES ET IMAGES

ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT, Archives et Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, Collection numérique, cartes et plans.

MUSÉE MCCORD, Collection en ligne.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

GOURNAY, Isabelle et VANLAETHEM, France. *Montréal Métropole : 1880 – 1930*. Les Éditions du Boréal. 1998, 223 p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3e éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.

OUVRAGES SPÉCIFIQUES À L'ARRONDISSEMENT

BEAUREGARD, Ludger. (2003). Joseph Beaubien, grand bâtisseur d'Outremont. *Histoire Québec*, 9 (2), 3–7.

BEAUREGARD, Ludger. (2012). Jules-Alexandre Duchastel de Montrouge : ingénieur, fonctionnaire et citoyen éminent (1878-1938). *Société d'histoire d'Outremont, Mémoire Vivante*, no. 25, 6–7.

BEAUREGARD, Ludger. *Répertoire des rues d'Outremont et leurs histoires*. Société d'histoire d'Outremont. 2015.

BISSON, Pierre-Richard. « Outremont et son patrimoine. Dix circuits de découverte architecturale », *Continuité*, hors série no 2, automne 1991, p. 6-53.

BISSON, Pierre-Richard. *Outremont et son patrimoine : Construire en harmonie*. Publié par la Ville d'Outremont. 1995, 48 p.

BISSON, Pierre-Richard et associés architectes. *Outremont et son patrimoine. Inventaire et mise en valeur du patrimoine d'Outremont. Rapport-synthèse des études effectuées pour le compte du Ministère de la Culture du Québec et de la Cité d'Outremont*, vol. 1 : Outremont et vol. 2: Le patrimoine d'Outremont, Outremont, 1993.

CROTEAU, André, Dinu BUMBARU et Claude JASMIN. *Outremont 1875-2000*, Outremont, La Société d'histoire d'Outremont, 2000, 127 p.

DESLAURIERS, Monique. *Raconte-moi Outremont et ses trois siècles d'histoire*. Publié par la Ville d'Outremont. 1995, 95 p.

GATES SAINT-PIERRE, Christian et PLOURDE, Michel. (2018), *Projet Hochelaga : À la recherche des Iroquoiens du Saint-Laurent sur l'île de Montréal - Inventaire archéologique 2017, parcs Outremont, Pratt, Oakwood et François-Xavier Garneau*, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Université de Montréal, 162 p.

PATRI-ARCH. (2003). *Aires de paysage, 9.0. Outremont*, Division du patrimoine et de la toponymie du Service du développement économique et du développement urbain de la Ville de Montréal, 69 p.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OUTREMONT, Mémoire vivante, bulletin no 22, printemps 2011.

VILLE DE MONTRÉAL. (2005). *Évaluation du patrimoine urbain. Arrondissement d'Outremont*, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Division du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie, 66 p.

SITES INTERNET

VILLE DE MONTRÉAL, Le site officiel du Mont-Royal. *Outremont, Arrondissement de Montréal*. Consulté à : http://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/patrimoine-documentaire-archivistique/arrondissement-outremont

VILLE DE MONTRÉAL, Arrondissement d'Outremont. *Parcs et jardins*. Consulté à : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8517,95447599&_dad=portal&_schema=PORTAL

VILLE DE MONTRÉAL, Arrondissement d'Outremont. *Parcs et espaces verts*. Consulté à : http://www1.ville.montreal.qc.ca/banque311/content/outremont-%E2%80%93-parcs-et-espaces-verts

Outremont
Montréal